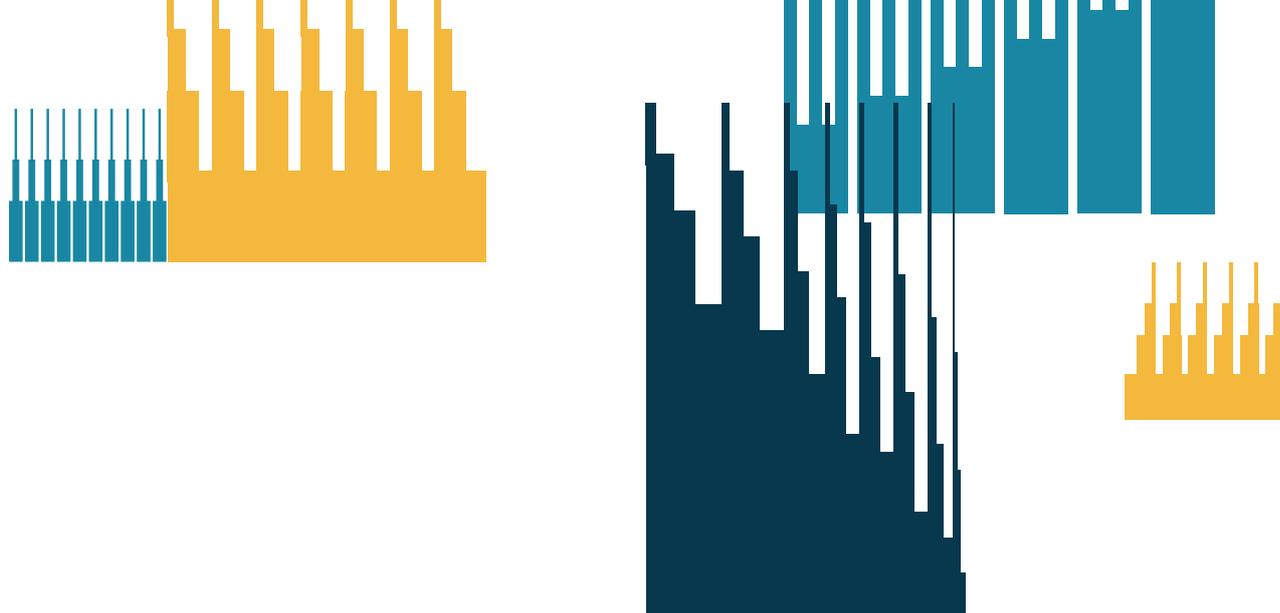


Le CNCR en 2023

-
RAPPORT D'ACTIVITÉ



Le CNCR en 2023



Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 5 avril 2019 relatif aux groupements de coopération sanitaire, le présent rapport d'activité 2023 sera adressé au directeur général de l'agence régionale de santé d'Île-de-France avant le 30 juin 2024. Conformément à la convention constitutive du groupement, il sera également adressé aux instances des établissements membres ainsi qu'à leurs ARS. Les comptes financiers du groupement sont annexés au document après leur approbation par l'Assemblée générale.

Sommaire

| | |
|--|---|
| Mot du Président, Professeur Karim Asehnoune | 4 |
| Mot de la Directrice, Marie Lang | 5 |

1. Les actions du CNCR **6**



Visibilité **7**

| | |
|--|----|
| I. Être force de proposition auprès des Pouvoirs publics | 8 |
| II. Visibilité européenne et internationale | 10 |
| III. Participation aux instances & représentation institutionnelle | 12 |
| IV. Affirmer la place des EPS par une politique de partenariat dynamique | 14 |



Analyses **16**

| | |
|---|----|
| V. Fiches pathologies de l'étude « Brain Health » | 17 |
| VI. Actualisation des chiffres clés des CHU | 17 |
| VII. Participations | 17 |



Accompagner **18**

| | |
|---|----|
| IX. La filière industrielle | 19 |
| X. Restons connectés ! | 19 |
| XI. Visibilité du GT Biologie ACP | 20 |
| XII. Site partenarial notre-recherche-clinique.fr | 20 |



Expertise & formations **22**

| | |
|----------------------------------|----|
| XIII. Affaires juridiques | 23 |
| XIV. Mission Europe | 24 |
| XV. Services permanents | 25 |
| XVI. Audits | 25 |
| XVII. Formations & interventions | 25 |



Indicateurs **26**

2. Gouvernance & budget **28**

| | |
|--|----|
| I. Le GCS CNCR | 28 |
| II. Les membres du CNCR | 28 |
| III. La gouvernance du CNCR | 30 |
| IV. L'équipe opérationnelle du CNCR | 31 |
| V. Gestion et activités courantes du GCS | 32 |
| VI. Le financement | 33 |

Le mot du Président-Administrateur

Le présent rapport d'activité du CNCR retrace les faits marquants de l'année 2023, et préfigure également les travaux qui se poursuivront sur 2024. Une année 2023 qui a donc vu plusieurs aboutissements et les préparatifs pour l'évolution de nombreux sujets.

Tout d'abord, notre gouvernance a évolué avec la création d'un nouvel organe consultatif d'importance : le conseil scientifique du CNCR (CS), composé de 6 Vice-présidents recherche de directoire de CHU, 3 coordonnateurs référents de la recherche en CH, 2 directeurs de la recherche en CHU, 1 directeur de la recherche en CH.

Ce CS constitue une force d'expertise précieuse, utile au positionnement scientifique du CNCR. L'allongement de la durée du GCS, de 4 à 5 ans, nous permet clairement de répondre à des appels d'offres structurants et de grande ampleur. À titre d'exemple, le projet France 2030 Biocollections pour la R&D, rassemblant l'Inserm, le RESPIC-Unicancer et France Universités, est co-porté par le CNCR et par l'Inserm. Des moyens humains et une gouvernance commune, la définition de processus standardisés et un catalogue des collections permettront aux Centres de Ressources Biologiques français de réussir pleinement leur mission d'accessibilité des échantillons au profit de toute la recherche. Enfin, le CNCR met à la disposition de l'agence de programme en santé le CS nouvellement créé pour participer à l'élaboration de la stratégie scientifique de l'agence.

Autre satisfaction pour le CNCR : son implication dans le pilotage de la politique de rénovation de la recherche en santé à travers les instances de la nouvelle agence de programme et les audits fin 2023 de la mission Anne-Marie Armanteras - Manuel Tunon de Lara. Ces éléments sont une preuve de sa représentativité et de son expertise. Le rapport qui a suivi la mission, publié en mai 2024, intitulé « *Plan de rénovation de la recherche biomédicale* », comprend des recommandations prometteuses, source de satisfaction pour la communauté hospitalière, mais aussi certaines appelant à la vigilance. Permettez-moi d'en reprendre quelques-unes.

Tout d'abord la rénovation des statuts hospitalo-universitaires, notamment les conditions d'exercice et les carrières, qui souffrent d'un manque d'attractivité, sans parler du sujet des retraites. Cette rénovation est une étape indispensable pour renforcer les capacités



humaines de la recherche, attirer et garder dans nos institutions les talents d'aujourd'hui et de demain. En second lieu, la simplification du cadre de l'utilisation des échantillons, grâce au rôle essentiel des Centres de Ressources Biologiques, sera synonyme de gain de temps pour les équipes. Leur capacité à produire des « données essentielles aux promoteurs d'essais cliniques » est souligné dans le rapport. En outre, le contrat de site, avec l'Université et le CHU en pilotes stratégiques, est une nécessité pour porter des thématiques en synergie et pour clarifier l'engagement et les rôles de chaque acteur.

Ces recommandations doivent maintenant être suivies d'effet, et le CNCR sera vigilant sur l'avenir de leurs déclinaisons.

Les changements politiques que nous connaissons en ce milieu d'année 2024 nous plongent dans une certaine expectative. Quelle qu'en soit l'issue, le CNCR continuera de fédérer et porter la voix de la recherche hospitalière quoi qu'il arrive.

Professeur Karim Asehnoune

Le mot de la directrice



Cette introduction est d'abord l'occasion pour moi de saluer l'élection du Professeur Karim ASEHNOUNE, élu à l'unanimité Président-Administrateur du CNCR le 13 mars. Il a souhaité rapidement moderniser la gouvernance du GCS pour répondre aux enjeux de rénovation de la recherche en santé et des grands appels d'offres France 2030. La convention constitutive du Groupement, qui n'avait pas évolué depuis 2016, a ainsi été modifiée pour intégrer les mises à jour réglementaires, la création d'un Conseil scientifique et la redynamisation de la commission interconférences ainsi qu'un allongement de la durée et des mandats.

Par lettre de mission du 31 mai, le CNCR a été sollicité pour construire avec ses 3 autres partenaires, et en s'appuyant sur le réseau des CRB de CHU, un projet relatif aux Biocollections pour la R&D. Ce dossier a nécessité un travail intense de réunions, discussions, auditions et rédaction afin de soumettre à l'ANR une proposition de gouvernance et de demande de financement. L'Agence de l'innovation en santé nouvellement créée accompagne les acteurs dans les projets France 2030 et la dynamique d'amélioration des performances de la recherche clinique.

À travers ce nouveau rapport d'activité vous pourrez (re) découvrir les principales actions des cellules du CNCR et les thèmes de réflexion qui ont rythmé l'année 2023. Je n'en citerai que les plus emblématiques.

La **Bibliométrie** a poursuivi son analyse d'ampleur sur le champ Brain Health. Une grande partie des fiches a été publiée sur le site internet du CNCR et diffusée aux acteurs des disciplines concernées et à la DGOS pour nourrir les travaux du futur plan Maladies Neurodégénératives.

La cellule **Filière industrielle** a essentiellement œuvré à la version 4 de la Convention Unique industrielle dans le Groupe de travail animé par la DGOS, en s'appuyant sur les experts du GT Recherche clinique industrielle et des

sous-groupes médico-techniques, en particulier Pharmacie. Cependant, au moment d'écrire ces lignes en juin 2024, l'arrêté modificatif n'est toujours pas paru et le CNCR et ses partenaires agissent pour que les évolutions et revalorisations nécessaires soient bien appliquées.

La cellule **Affaires juridiques** continue d'être très sollicitée sur les questions d'aide à la contractualisation, de structuration ou de valorisation de la propriété intellectuelle. Cette expertise est toujours reconnue et appréciée par les membres du GCS.

L'adhésion du CNCR à CAP recherche (réseau opérationnel des professionnels de support à la recherche) a permis à la mission Europe d'organiser des formations, par exemple sur le financement de la recherche translationnelle, et de faire remonter la problématique de l'éligibilité des personnels CDI et statutaires aux financements ANR. La stratégie d'influence et la veille sur les AAP se poursuit également pour informer au plus tôt le réseau des correspondants Europe hospitaliers.

Enfin, la Communication a apporté son soutien au GT Biologie-Pathologie et au GT des CRB de CHU afin de renforcer leur visibilité et a travaillé à intégrer les contenus du site notre-recherche-clinique.fr dans l'interface de la future base nationale ECLAIRE.

Vous constaterez par vous-même toute la richesse de l'actualité de l'année 2023 dans notre secteur d'activité, débordant d'ailleurs largement sur le premier semestre 2024.

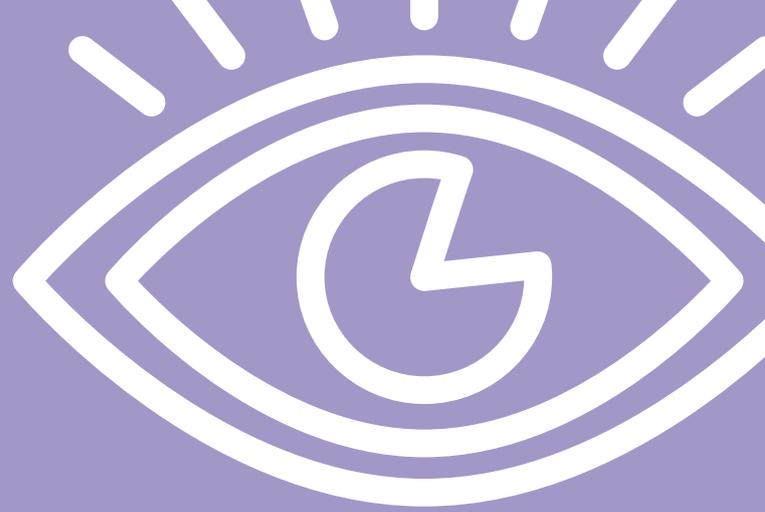
Bonne lecture !

Marie Lang

1.

-

Les actions du CNCR



Visibilité

| | | |
|------|--|----|
| I. | Être force de proposition auprès des Pouvoirs publics | 8 |
| - | Participation aux travaux de l'Agence de l'Innovation en Santé (AIS) | 8 |
| - | GT Science ouverte Transparence des recherches en santé en 2023 | 8 |
| - | Démarches ANR concernant l'éligibilité des personnels CDI et statutaires | 8 |
| - | Financement de la recherche | 9 |
| - | Audition par la DNS sur le projet de plateforme nationale des essais cliniques | 9 |
| - | Rénovation du pilotage de la recherche en santé | 9 |
| II. | Visibilité européenne et internationale | 10 |
| - | Circuits d'influence européens : consultations des EPS pour les priorités de recherche à inscrire dans la planification 2025-2027 d'Horizon Europe | 10 |
| - | Premiers retours encourageants et poursuite de la mobilisation sur le programme EU4health | 11 |
| - | Participation aux événements organisés par à la Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie | 11 |
| III. | Participation aux instances & représentation institutionnelle | 12 |
| IV. | Affirmer la place des EPS par une politique de partenariat dynamique | 14 |
| - | Structuration nationale des collections biologiques pour la R&D (projet France 2030) | 14 |
| - | Décentralisation et digitalisation des essais : poursuite des travaux du GT 8 de la CNRIPH | 15 |



Visibilité

I. Être force de proposition auprès des pouvoirs publics

Participation aux travaux de l'Agence de l'Innovation en Santé (AIS)

L'Agence créée le 29 juin 2021 par le Président de la République, dans le cadre du Plan Innovation Santé France 2030 en conclusion des travaux du CSIS, a lancé un groupe de travail de représentants des Centres de recherche auquel participe le CNCR aux côtés de la Conférence des DG de CHU, RESPIC et Unicancer. Il se réunit toutes les 5 semaines sur différents points d'amélioration des performances.

À ce titre, l'AIS souhaite disposer d'un référentiel d'indicateurs et faciliter leur recueil. Une proposition de référentiel a ainsi été relue et amendée. La problématique d'interopérabilité des outils et du système informatique hospitalier a mis en lumière la nécessité de financement de certaines mises à niveau en parallèle de négociation avec les éditeurs. À cet effet, une lettre de mission va être adressée aux membres du Copil (CNCR, Conférence des DG de CHU, RESPIC, Unicancer) pour constituer un consortium dédié aux SI Recherche avec une dotation de 8M€ de BPI France ou de l'ANR dans le cadre de France 2030. Un projet devra être rédigé à l'appui de la demande de financement. Parallèlement, l'AIS accompagne le CNCR, l'Inserm, RESPIC-Unicancer et France Universités sur le projet France 2030 de collections biologiques pour la R&D, suite à l'envoi de la lettre de mission le 31 mai aux 4 partenaires (voir *Infra* p.14).

GT Science ouverte Transparence des recherches en santé en 2023

En 2022, le GT « Ouverture des données d'essais cliniques » s'inscrivait dans le cadre du Plan national pour la Science ouverte piloté par le MESRI et dont le référent national est Marin DACOS. Le travail poursuivi avec notamment le CNCR avait donné naissance à une publication dans PLOS computational Biology « *Ten (not so) simple rules for clinical trial datasharing* » qui incite au partage des données d'essais cliniques en suivant 10 règles élémentaires.

En 2023, après la publication d'un éditorial publié dans le BMJ « *Making data sharing the norm in medical research* », les travaux se sont poursuivis au sein d'un groupe de travail présidé par le Professeur Philippe RAVAUD auquel ont été invitées Marie LANG et Anne LE LOUARN. Ce groupe de travail a été missionné par Claire GIRY et Marie DAUDÉ afin de travailler sur le publipostage des résultats d'essais cliniques, leurs publications et les biais qui peuvent en découler. Des recommandations concernant les obligations de transparence des résultats des recherches en santé devraient voir le jour en 2024 après six réunions de travail.

Démarches ANR concernant l'éligibilité des personnels CDI et statutaires

Fin 2022, le CNCR a entamé un dialogue avec l'ANR, faisant remonter les difficultés rencontrées par les établissements membres pour mener leurs projets de recherche en raison de la règle sur l'éligibilité des dépenses liées à rémunération des CDI - personnel pérenne (hors CDI de mission ou CDI sur projet). Début janvier 2023 s'est tenue une rencontre entre le Président de l'ANR, M. Thierry Damerval, et le Président du CNCR, Pr Didier Samuel.

Après un travail préparatoire mené par le CNCR et des représentants de CHU (techniciens « RH Recherche » et/ou spécialistes du budget hospitalier - dont les CHU de Bordeaux et Toulouse), **les discussions ont eu lieu le 8 décembre 2023**. Animées par Anne LE LOUARN et Séverine ABRAMATIC pour le CNCR, accompagnées par les directeurs de la recherche et de l'innovation du CHU de Bordeaux et de l'AP-HP, ces échanges avec Vincent COTTET, Directeur général délégué à l'administration au budget accompagné de Cherif YOUSFI, Directeur conventionnement et financement, ont en premier lieu permis d'expliquer les modalités de financement de la recherche dans les EPS.

Ce fut l'occasion de rappeler que **les EPS ne bénéficient pas aujourd'hui, à l'instar des EPST, de fonds propres pérennes de type dotation budgétaire de l'État** et que, de plus, il y a très peu de fonctionnaires recherche : le double financement de ces personnels par l'État n'apparaît donc pas comme un risque fondé. L'ANR entend cette spécificité et les directeurs de la recherche invitent à venir sur site afin de présenter leur structure

et fonctionnement. Vincent COTTET informe de la mise en place d'un groupe de travail au niveau du MESR pour travailler à l'harmonisation et à la simplification des AAP opérés par les différentes agences, au sein duquel pourrait être évoqué ce point sur le financement des CDI.

Le CNCR entend poursuivre son rôle en informant et alertant l'ANR, le MESR ainsi que l'ensemble des agences et opérateurs de financements pour la recherche sur la **spécificité des EPS**, qui doivent recourir à un taux élevé de CDI sur fonds non pérennes pour mener les activités de recherche, présentant un désavantage en comparaison des ONR et universités qui disposent d'un plus grand nombre de statutaires affectés à la recherche. **Le CNCR se tient donc à disposition du nouveau groupe de travail piloté par le MESR pour l'harmonisation des AAP.**

L'ANR et le CNCR poursuivront le dialogue sur une base régulière trimestrielle pour faire part des évolutions tant côté ANR dans la mise à disposition des financements, que côté CNCR/EPS sur leur mise en place et leur utilisation, ainsi que sur les besoins, problématiques ou contraintes rencontrées.

Financement de la recherche

Entretenir le dialogue entre les opérateurs de financement et les établissements réalisant des activités de recherche **tient une place majeure dans les missions du CNCR** afin que l'utilisation des fonds alloués puissent être optimisée et que ces ressources indispensables puissent correspondre aux besoins réels et aux contraintes structurelles des bénéficiaires. À travers sa participation active à CAP Recherche, au sein duquel Séverine ABRAMATIC anime la commission Santé, le CNCR travaille également de concert avec la communauté recherche au niveau national pour développer ces interactions en étant force de proposition.

À titre d'illustration, le CNCR organisait le 4 juillet 2023 en collaboration avec CAP Recherche un webinaire sur le « Financement de la recherche en biologie santé » et plus particulièrement :

- les appels à projets **PRT-S**, opérés par l'ANR et la DGOS ;
- **MESSIDORE** (Méthodologie des Essais cliniques Innovants, Dispositifs, Outils et Recherches exploitant les données de santé et biobanques) de l'Inserm opéré par l'IRESP.

Tous deux sont dédiés aux projets translationnels rapprochant des équipes de recherche et des offreurs de soin. Représentants de l'ANR, de la DGOS et de l'IRESP ont répondu présents pour expliquer les attendus, les succès et les spécificités de ces outils et recevoir témoignages,

questions ou propositions dans leur mise en œuvre de la part de la communauté scientifique qui candidate chaque année.

Audition par la DNS sur le projet de plateforme nationale des essais cliniques

Le CNCR a été auditionné en 2022 par la Délégation ministérielle du Numérique en Santé (DNS) du Ministère de la Santé, dans le cadre d'une mission sur le recensement des besoins pour la mise en place d'une base nationale des essais cliniques. L'objectif du projet ECLAIRE est de référencer les essais en cours en Europe afin de rendre accessibles les informations tant au grand public qu'aux experts.

La base nationale sera destinée à répondre en priorité aux besoins des volontaires mais aussi aux professionnels de santé. Elle constituera un vecteur de transformation de la perception des citoyens sur la recherche clinique, permettant de mieux les inclure dans les essais et de les intégrer dans une démarche de partage de la connaissance scientifique.

Le CNCR a pu se positionner en appui des représentants des Conférences qui s'étaient déjà exprimées et plus particulièrement sur la nécessité d'exhaustivité du répertoire des essais pour des raisons éthiques et sur la compréhension des intitulés et de la nature des projets de recherche pour le grand public. Dans le cadre de la réflexion du CSF 2018, ces raisons avaient conduit les acteurs à écarter le développement de la partie répertoire des essais cliniques du site internet d'information grand public www.notre-recherche-clinique.fr, piloté par le CNCR en partenariat avec les acteurs Leem, SNITEM, AFCROs, Ministère de la Santé-DGOS, France Assos Santé, CNCP. En revanche, afin de ne pas recréer de nouveaux contenus informatifs, il est convenu de s'adosser au site. **La mise à disposition des contenus a été contractualisée en 2023.**

Rénovation du pilotage de la recherche en santé

Le CNCR a participé à la réflexion sur le nouveau modèle de pilotage de la recherche en santé à travers les propositions développées à l'occasion des Assises hospitalo-universitaires avec les Conférences et remises aux ministres en charge de la recherche et de la santé. Il a également été auditionné dans le cadre de la mission confiée à Manuel Tunon de Lara et Anne-Marie Armanteras de Saxce et contribué à des analyses. Le Président du CNCR est enfin impliqué dans la mise en œuvre de la gouvernance de l'Agence de programme de la recherche en santé (mise en place d'un Comité des partenaires).

II. Visibilité européenne et internationale

Le CNCR a développé une participation active pour identifier les grands défis européens qui seront financés via les appels à projets des programmes tels qu'Horizon Europe, EU4Health... et positionner d'emblée dans les réponses les équipes de recherche des EPS (ex. : Brain Health).

Circuits d'influence européens : consultations des EPS pour les priorités de recherche à inscrire dans la planification 2025-2027 d'Horizon Europe

Alors que 2022 fut consacrée à influencer la planification stratégique 2025-2027 définissant les grandes priorités du programme Horizon Europe, la communauté de recherche française impliquée dans le domaine biomédical/santé a été invitée **en 2023 à se mobiliser pour proposer des Topics** (lignes d'appels à projets) en vue de l'élaboration des programmes de travail 2025 puis 2026-2027 du programme.

Ce travail, piloté par le MESR, s'appuyait jusqu'à présent sur les **ITMOs et le groupe Aviesan Europe**, au sein duquel le CNCR représentait la Conférence des DG de CHU. Néanmoins, avec la parution du rapport Gillet annonçant la dissolution d'Aviesan et des ITMOs, le CNCR, ainsi que d'autres organismes de recherche (CEA, INRAe, CNRS, INRIA, IRD...) ont alerté le MESR sur l'importance de maintenir une consultation élargie des acteurs impliqués en recherche biomédicale/santé afin d'éviter que seuls les Instituts thématiques Inserm ne dictent la position française.

Ces travaux ont donc été repris au niveau du GTN Santé, groupe thématique national, auquel tous les membres du CNCR ont pu participer afin de proposer des thématiques de recherche et de s'exprimer sur le classement des priorités nationales remontées. Les CHU ont tous reconnu l'intérêt de s'inscrire dans cette démarche même s'ils regrettent unanimement le manque de temps de préparation accordé par la Commission Européenne et le MESR. Ils ont également souligné que, pour ce travail, il était indispensable de pouvoir s'appuyer sur des circuits internes au sein des EPS, en lien avec la stratégie recherche des établissements (projets porteurs et prioritaires), afin de cibler les cliniciens-chercheurs, les sensibiliser et les accompagner dans la formulation des retours et des propositions.

Le conseil scientifique du CNCR, institué en fin d'année 2023, pourrait également jouer un rôle essentiel dans ce processus et apporter une vision nationale commune des intérêts de la recherche hospitalière à porter auprès de l'Europe.

Le CNCR est porte-parole des EPS auprès du MESR pour **proposer des améliorations, s'assurer de la prise en compte des contributions des EPS, relayer les retours** de la CE et des États-Membres sur la position française et **informer sur les prochaines étapes du calendrier.**

Pour accroître sensiblement la participation des équipes hospitalières françaises aux projets européens, il est indispensable que celles-ci se retrouvent dans les appels à projets lancés par la CE. Participer à l'exercice d'écriture des topics permet d'y inclure concepts et mots-clés inhérents aux problématiques de recherche et objectifs poursuivis par les équipes et facilite le positionnement ainsi que l'anticipation des candidats dans leur réponse.

Dans cette même optique, le CNCR a intégré en 2023 les deux nouveaux groupes miroir nationaux réalisant ce travail sur des thématiques spécifiques :

- dans le domaine des maladies infectieuses en Afrique subsaharienne (partenariat EDCTP 3 entre la CE et association EDCTP), piloté par le MESR et l'ANRS-MIE ;
- dans le domaine du Cancer, groupe miroir piloté par le MESR, l'INCa et la DGS ;

Ceci afin d'assurer l'intérêt de ses membres et délivrer rapidement les informations.

Premiers retours encourageants et poursuite de la mobilisation sur le programme EU4health

Pour rappel, le programme EU4Health 2021-2027 est doté d'un budget de 5,3 Md€ (x10 par rapport à sa version précédente 2014-2020). À titre comparatif, 8,2 Md€ sont dédiés au cluster santé du pilier 2 d'Horizon Europe. Adopté en réaction à la pandémie de COVID-19, ce programme contribue à relever les défis à long terme en matière de santé en mettant en place des systèmes de santé plus solides, plus résilients et plus accessibles. Il comporte 4 axes thématiques :

1. Améliorer et renforcer la santé dans l'Union ;
2. Lutter contre les menaces transfrontières sur la santé ;
3. Améliorer les médicaments, les dispositifs médicaux et les produits nécessaires en cas de crise ;
4. Renforcer les systèmes de santé et leur résilience et améliorer l'utilisation efficace des ressources.

Au-delà des financements, **ce programme est considéré comme un véritable tremplin pour les cliniciens permettant d'étendre leur réseau de collaborateurs européens.**

Le CNCR, en relais du Ministère en charge de la Santé, assure la promotion du programme européen pour la santé et participe à la mise en œuvre du plan d'action pour une meilleure mobilisation de la France sur ce programme. Nouvelle interlocutrice et point de contact national du programme, Anne-Sophie GERNEZ a pris ses fonctions à la DGS en fin d'année et les collaborations avec le CNCR ont repris pour identifier les opportunités de financements du programme pour les EPS.

Ainsi, en 2023, l'attention a été portée sur les actions conjointes du programme, outils relativement ouverts, pouvant financer un grand nombre d'actions (y compris quelques études pilotes en lien avec les projets de recherche conduits par les EPS). Ils représentent à la fois :

- un instrument de dissémination des résultats et de valorisation en termes de santé publique ;
- un levier pour alimenter des projets de recherche grâce à la mise en place d'étude de population ou de monitoring, et une synergie avec les projets Horizon Europe. Les taux de succès sont élevés dès lors que l'action (étude proposée) est intégrée à l'action conjointe par l'autorité compétente et/ou par le coordinateur de l'action du fait des budgets importants alloués à celles-ci (20 M€ ou plus).

Deux axes de travail et de réflexion sont en cours au niveau du CNCR pour la suite de ce programme : le rôle d'autorité compétente d'action conjointe que pourrait porter les EPS et la problématique des co-financements du programme qui finance les projets à hauteur de 60 à 80 % (+7 % d'overheads (coûts indirects)).

Participation aux événements organisés par à la Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie

L'adhésion du CNCR à la Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie le 7 février 2023 a pour objectif de peser dans les circuits formels et informels de décision à Bruxelles, en organisant et assurant la représentation des EPS sur place et en s'associant aux organismes de recherche publics déjà membres de la structure (CNRS, Inserm, CEA, INRAE, INRIA, France Universités, IFREMER, IRD, IRSN...). L'année 2023 fut une année de rodage pour cette jeune structure et l'AG qui s'est tenue le 18 décembre 2023 permet de mieux entrevoir son fonctionnement. En tant que membre associé, le CNCR pourra s'investir en 2024 dans l'organisation d'événements labellisés par la MIFJC, pilotés par ses membres permanent et programmés au second semestre 2024. Parmi les thématiques prévues : « Santé du cerveau : des biomarqueurs à l'innovation » à l'initiative du CEA et « Changement climatique / pollution et Santé » à l'initiative de l'Inserm.

Dans le cadre de l'adhésion du CNCR, ses membres peuvent disposer de locaux pour l'organisation de réunion de lancement de projet/consortium ou de réunion de travail en lien avec le montage et le suivi de projets européens. La Cellule Europe se tient à leur disposition.

Janvier

5 janvier
RDV avec
Lise Alter - AIS

Réunion CDI ANR

9 janvier
Comité éditorial NRC

13 janvier
RHE PCN Santé

18 janvier
Réunion essais
décentralisés CNRIPH - GT
données personnelles

RHE PCN JurFin

Restitution CRI
questionnaire RH

23 janvier
Réunion des promoteurs
essais mixtes DM
médicaments

24 janvier
Comité programme
Congrès C.U.R.I.E

ANRT -
GT ERA 2023 - 1

25 janvier
Réunion essais
décentralisés GT bonnes
pratiques

"Les fondamentaux du
PLFSS et le décryptage de
la LFSS 2023"

26 janvier
Discussion CNCR/AFCROs

Réunion 1 Groupe
Europe Aviesan

27 janvier
RHE PCN Santé

31 janvier
RDV Formation CNCR
financement européen
Lump Sum

Février

1^{er} février
RDV ANRS-MIE/CNCR

Réunion essais
décentralisés GT bonnes
pratiques

2 février
CRI des CHU

Échanges ECRIN/CNCR

3 février
Essais décentralisés
1^{er} réunion coordination
CRI-CNCR

Atelier Congrès
C.U.R.I.E.

6 février
Réunion essais
décentralisés
CNRIPH - GT données
personnelles

7 février
COPIL "Recherche
& innovation"

8 février
TC GIRCI-Leem
restitution atelier
faisabilité

10 février
RHE PCN Santé

RDV Communication GTN
Biologie/ACP

14 février
Réunion essais
décentralisés CNRIPH
- réunion du comité de
coordination

16 février
Réunion essais
décentralisés GT bonnes
pratiques

GTN Santé

21 février
Réunion 1 GT Soins
primaires / F-CRIN
2024-2028

22 février
EU4Health et EPS

23 février
Café de l'Europe (MIFJC)

24 février
Réunion F-CRIN soins
primaires

RHE PCN Santé

Mars

2 mars
Réunion essais
décentralisés CNRIPH - GT
données personnelles

Réunion ECRIN/CNCR

7 mars
Essais décentralisés
2^e réunion coordination
CRI-CNCR

Réunion F-CRIN soins
primaires

ANRT - GT ERA 2023 - 2

8 mars
Ateliers UX - DNS base
ECLAIRE - Essais cliniques
Santé.fr

Réseau C.U.R.I.E. -
Commission innovation
hospitalière

9 mars
Réunion essais
décentralisés CNRIPH - GT
données personnelles

COPIL CAP Recherche

10 mars
Réunion F-CRIN soins
primaires

Réunion HDH / CNCR

RHE PCN Santé -
financement en lump sum
pour les essais cliniques

Préparation Atelier
"valorisation des données
de santé" Congrès
C.U.R.I.E.

13 mars
CSE du CNCR

AG extraordinaire
du CNCR

GTN Santé

15 mars
Ateliers UX - DNS base
ECLAIRE - Essais cliniques
Santé.fr

16 mars
GT Correspondants
Europe

Réunion CEH -
CNCR invité

21 mars
Réunion essais
décentralisés CNRIPH - GT
données personnelles

24 mars
Préparation Atelier
"valorisation des données
de santé" Congrès
C.U.R.I.E.

25 mars
RHE PCN Santé

28 mars
CRBSP CHU GRENOBLE
intervention sur les
données - réutilisation

DGOS - Convention
unique : GT n°2

30 mars
Réunion du Groupe miroir
EDCTP

31 mars
Réunion essais
décentralisés CNRIPH -
réunion avec la Cnil

GT influence informelle

Avril

3 avril
Préparation - Journées
de la recherche clinique
en CH

Rencontre DNS - santé.fr

4 avril
GT RCI

ANRT - GT ERA 2023

7 avril
RHE Santé

RHE PCN JurFin

11 avril
GT décentralisation des
EC - groupe données
personnelles - réunion
avec la Cnil

17 avril
Atelier développement
SIRIPH2G

18 avril
CNCR/SoFra GT Biologie

Groupe Miroir EDCTP 3

19 avril
RDV avec Lise Alter - AIS

20 avril
3^e réunion GT Attractivité
internationale de la
recherche clinique
française

21 avril
Point Congrès C.U.R.I.E.
- atelier gouvernance
données de santé

RHE PCN Santé

26 avril
Bureau élargi CAP
Recherche

Mai

2 mai
Task force Anapath
numérique - France
Biotech - GR 3 - Accès et
valorisation de la donnée

4 mai
Point échange CNCR
- ScienceOne

9 mai
RDV FHF
Réunion d'équipe du
CNCR

ANRT - GT ERA 2023 - 4

10 mai
Bureau élargi CAP
Recherche

Atelier RH CAP
Recherche

Réunion Réseau des
CRB et structuration
Collections biologiques
R&D - France 2030

Bureau du CNCR

11 mai
CRI des CHU

FCRIN formation

12 mai
CRI des CHU

15 mai
Comité éditorial NRC

16 mai
RDV SGAE

RHE PCN JurFin

17 mai
Réunion CNRIPH du
comité de coordination -
GT essais décentralisés

Les Cafés De l'Europe
EU4Health 2023 - Santé
mentale - Réunion
construction consortium
français

23-24 mai
SantExpo

24 mai
Bureau élargi CAP
Recherche

Juin

1^{er} juin
ANRT - GT Contrats

Réunion 2 Groupe Europe
Aviesan

5 juin
CSE du CNCR

AG du CNCR

AG ANRT

6 juin
DGOS - Convention
unique : GT n°3

7 juin
Réunion CNRIPH du
comité de coordination -
GT essais décentralisés

Bureau élargi
CAP Recherche

GT RCI

8 juin
Bureau du CNCR
point gouvernance

Réunion d'équipe
du CNCR

9 juin
1st International Annual
Workshop for the search
of Synergies of the
Partnership ERA4Health

12 juin
13^e Journée du réseau
national des CIC

12-14 juin
Congrès C.U.R.I.E. -
atelier "Gouvernance des
données et santé"

13 juin
ANRT - GT ERA 2023 - 5

Commission santé
France Universités

15 juin
GT Correspondants
Europe

Copil RI

19 juin
RDV Marie DAUDE -
Directrice générale de
l'offre de soins

20 juin
Réunion CNRIPH GT
décentralisation des EC -
données personnelles

21 juin
INSERM/CAP Recherche/
CNCR

GT ERA et Contrats -
bilatérale ANRT/CNCR

Bureau élargi
CAP Recherche

22 juin
Les Cafés de l'Europe

26 juin
Rencontre réseau RICH

27 juin
RHE PCN ERC

28 juin
AG Ateliers de Giens

29 juin
RHE PCN JurFin

30 juin
EU4Health 2023 work
programme - Information
session open calls for
action grants

PCN Santé/CNCR -
financements européens
Biocollections

Juillet

3 juillet
Réunion Réseau des
CRB et structuration
Collections biologiques
R&D - France 2030

GTN Santé

COPIL Collections
biologiques R&D -
France 2030

4 juillet
Webinaire CAP
Recherche / CNCR

ANRT - GT ERA - 6

5 juillet
Bureau élargi CAP
Recherche

6 juillet
Réunion d'équipe CNCR

Assises HU : lancement du
groupe de travail

7 juillet
EDCTP - Réunion du
Groupe miroir France

11 juillet
RHE PCN JurFin

12 juillet
Aviesan

RDV CNCR réunion Réseau
des CRB et structuration
Biobanques

COPIL Collections
biologiques R&D -
France 2030

19 juillet
Bureau élargi CAP
Recherche

25 juillet
Travaux de structuration
Collections biologiques
R&D - France 2030

COPIL Collections
biologiques R&D -
France 2030

III. Participation aux instances et représentation institutionnelle

Août

- 3 août
Assises HU : lancement du groupe de travail
- 4 août
Réunion Collections biologiques R&D - France 2030
- 25 août
Réunion Collections biologiques R&D - France 2030
- 29 août
Réunion Collections biologiques R&D - France 2030
- 30 août
F-CRIN GT n°4 "Attractivité internationale de la RC française" French Health Care association
- Bureau élargi CAP Recherche
- 31 août
Task force Anatomopathologie numérique - GT 3 Accès et valorisation de la donnée
- Réunion recherche en biologie santé France Universités

- 21 septembre
Journée des CH AURA - Aix les Bains - présentation utilisation secondaire données
- 22 septembre
ANRT - GT Contrats 2 2023
- 25 septembre
Réunion CNCR-ANR - Préparation éligibilité coûts de personnels CDI/ANR
- 26 septembre
RDV PCN Infrastructures (MESRI)
- Suite Formation lump sum / ANRT
- 27 septembre
Biobanques - travaux de structuration AAP France 2030 - réunion GT1
- 28 septembre
GT RCI
- Les Cafés De l'Europe
- Journée du comité de programme 2023 de CU.R.I.E.
- 29 septembre
Comité éditorial NRC
- COPIL Collections biologiques R&D - France 2030
- RHE PCN Santé

- 12 octobre
Coûts et surcoûts - Atelier projet européen
- Task force Anatomopathologie numérique - GT 3 Accès et valorisation de la donnée
- 13 octobre
Bureau du GT CRB
- RHE PCN Santé
- 14 octobre
RHE PCN JurFin
- 16 octobre
Bureau exceptionnel du CNCR
- 17 octobre
COPIL RI DGOS
- 18 octobre
COPIL Collections biologiques R&D : audition du réseau des Biobanques allemandes
- RDV Pr Étienne GAYAT et Mme Anne-Isabelle ETIENVRE - MESRI
- GT Mission recherche biomédicale
- 19 octobre
Task force ACP numérique - Restitution travaux GR1
- point CNCR CNGE
- 23 octobre
COPIL Collections biologiques R&D - France 2030
- 25 octobre
Bureau élargi CAP Recherche
- Biobanques
- 30 octobre
RDV Pr Pierre PHILIP - CNRS

- 15 novembre
Coûts et surcoûts liés à l'investigation - Projets à promotion académique et projets européens
- 17 novembre
RDV avec le Pr Étienne GAYAT
- 20 novembre
Réunion CHU Nantes projet JACARDI
- 21 novembre
Atelier de Travail IVDR / DM-DIV - 5^e réunion
- GT DGOS - Convention Unique
- 22 novembre
AI for Health Summit - animation table ronde
- Bureau élargi CAP Recherche
- 23 novembre
RDV députée Philippe BERTA
- RDV PDG Inserm
- Intervention Roubaix journée recherche clinique G2RT
- Task force Anatomopathologie numérique - GT 3 Accès et valorisation de la donnée
- 27 novembre
COPIL Collections biologiques R&D - France 2030
- 28 novembre
Réunion Juliette DAESHLER - CH Côte Basque
- Réunion Groupe VP recherche CHU
- 29 novembre
Rencontre thématique recherche CHU de Montpellier
- AG du CNCR
- GT Mission recherche biomédicale
- 30 novembre
THCS Annual Conference

- 7 décembre
GT RCI
- 8 décembre
Échanges ANR / CNCR - Financement de la recherche en EPS
- RHE PCN Santé
- 11 décembre
COPIL restreint Collections biologiques R&D - France 2030
- 12 décembre
ANRT - GT ERA 2023
- GT transparence des recherches en santé
- 13 décembre
Réunion d'équipe du CNCR
- Santé Publique France : Surveillance épidémiologique & EDSH - Programme EU4Health
- GT Mission recherche biomédicale
- 14 décembre
RDV Hélène ESPEROU - responsable PRC Inserm
- Atelier de Travail IVDR-DM-DIV / Typologie de recherche
- 18 décembre
Programme de travail recherche clinique - AIS
- RDV CNRS
- 19 décembre
Réunion sous groupe PMR4 / CNCR
- AG Maison Irène et Frédéric Jolliot-Curie

Septembre

- 1^{er} septembre
COPIL Collections biologiques R&D - France 2030
- 5 septembre
Assises HU : lancement du groupe de travail
- 6 septembre
AG CAP Recherche
- 7 septembre
RHE PCN JurFin
- 8 septembre
RDV Leem
- 12 septembre
Rencontre PDG Inserm - CONF DG CHU - CNCR
- Réunion d'équipe CNCR
- 14 septembre
COPIL Collections biologiques R&D - France 2030
- 18 septembre
COPIL Collections biologiques R&D - France 2030 : GT4 Accès collections et données
- 20 septembre
CA FHF

- 3 octobre
DGOS - Convention unique - GT n°4
- Audition K.ASEHNOUNE au MESRI - "Mission Tunon De Lara"
- RDV ITMO Neurosciences
- 4 octobre
GT - Mission recherche biomédicale - TUNON DE LARA
- 6 octobre
CRI des CHU
- 9 octobre
COPIL Collections biologiques R&D - France 2030
- RDV avec la déléguée générale FHF
- 10 octobre
ANRT - GT ERA - 8
- Biobanques - travaux de structuration AAP France 2030 - réunion GT4
- 11 octobre
Bureau élargi CAP Recherche
- Réunion Biopark / ITMOs WP 2025 - Présentiel Paris

- 7 novembre
GT Correspondants Europe
- 10 novembre
ANRT - GT Contrats 3 2023
- Réunion CRB Biobanques
- ANRT - GT Contrats 3 2023
- 14 novembre
Présentations CEA/CNCR + call IHI 6-7
- GT transparence des recherches en santé
- 15 novembre
GT Mission recherche biomédicale
- Auditions recrutement Coordonnateur scientifique Collections biologiques R&D

- 1^{er} décembre
Webinaire - Appels à projets transnationaux 2024 en Biologie-Santé
- 4 décembre
RDV DRT/CEA - CNCR Calls IHI 6/
- 5 décembre
RDV Nicolas REVEL - DG AP-HP
- 6 décembre
Bureau élargi CAP Recherche

- 1^{er} décembre
Webinaire - Appels à projets transnationaux 2024 en Biologie-Santé
- 4 décembre
RDV DRT/CEA - CNCR Calls IHI 6/
- 5 décembre
RDV Nicolas REVEL - DG AP-HP
- 6 décembre
Bureau élargi CAP Recherche

- Groupe de travail
- Participation aux instances partenaires
- Vie du CNCR
- Événements & RDV
- Présentation du CNCR
- Formation
- Audit

IV. Affirmer la place des EPS par une politique de partenariat dynamique

Le CNCR continue à nouer et développer des liens forts avec les acteurs de l'écosystème de recherche pour mettre en lumière la place des CHU et CH. Ainsi, en 2023, les travaux les plus significatifs menés au titre des partenariats ont été :

- **F-CRIN** : formation annuelle commune avec l'EHESP pour les Élèves directeurs d'hôpital en spécialisation et les gestionnaires de la recherche clinique et formation coûts et surcoûts ;
- Think tank « **Ateliers de Giens** » : participation aux réflexions du Conseil scientifique, à l'Assemblée générale et à l'événement annuel et implication dans une Table ronde ;
- **FHF & Fonds FHF** : participation aux Conseils d'Administration ;
- **EHESP** : formation annuelle et participation au COPIL de la Chaire de Management ;
- **Aviesan** : participation au Groupe Europe ;
- **ANRT** : participation à l'Assemblée générale et montage de formation en commun ;
- **Association C.U.R.I.E.** : valorisation de la recherche publique ; organisation d'un atelier au Congrès de juin 2023 à Reims sur la « valorisation des données de santé » ;
- **CAP Recherche** (ex CAP ANR) : réseau inter-établissements qui s'adresse aux opérateurs de la recherche publique pour mieux les accompagner dans l'ingénierie des projets ; coanimation de la commission Santé ; organisation commune de webinaires.
- **CNRS** : réflexion avec le GT Santé pour développer les collaborations scientifiques.
- **Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie** à Bruxelles afin d'être au plus près des institutions européennes.
- **A.I for Health Summit** : animation d'une table ronde « Decentralization and Digitalization of Clinical Trials: a key to the future? »

Structuration nationale des collections biologiques pour la R&D (projet France 2030)

Depuis fin 2022, le CNCR apporte son appui au GT CRB de CHU organisé en Réseau. Le 31 mai 2023, le CNCR a été destinataire d'une lettre de mission des pouvoirs publics dans le cadre du Plan France 2030 afin de déposer un projet commun avec l'Inserm, le RESPIC-Unicancer et France Universités sur la thématique des collections biologiques pour la R&D.

4 Groupes de travail ont été constitués afin de répondre aux objectifs fixés par la lettre de mission et le Copil a auditionné plusieurs Réseaux de Biobanques européens. Un profil de poste de Project leader a été rédigé et un jury organisé pour retenir le candidat au poste : Pr Céline VERSTUYFT a été sélectionnée pour endosser cette responsabilité. Le dossier a été déposé à l'ANR le 29 décembre 2023 pour un montant initial de 50M€. L'Inserm sera gestionnaire des fonds pour l'ANR mais le CNCR en charge du WP 1 gèrera la moitié des crédits.

Un volet outil de catalogue et requêtage doit être construit selon un cahier des charges rigoureux. Des aspects juridiques sont également à explorer. L'enjeu est de redonner une visibilité internationale à la France dans ce domaine et de faciliter l'accès des chercheurs académiques et industriels aux collections biologiques.

Le CNCR a également été associé à la réflexion du Conseil Scientifique du Plan Cohortes doté initialement de 100M€, mais à hauteur d'un seul représentant pour les CHU, raison pour laquelle il a exprimé son désaccord quant aux modalités d'élaboration peu participatives du projet.

Décentralisation et digitalisation des essais : poursuite des travaux du GT 8 de la CNRIPH

La **CNRIPH** (Commission Nationale des Recherches portant sur la Personne Humaine) a piloté un GT 8 au cours de l'année 2022-2023 visant à décliner en France les recommandations européennes sur la décentralisation des recherches médicales - auquel le CNCR a été associé.

Les trois sous-groupes identifiés (Bonnes pratiques, Données personnelles, Outils/méthodes) se sont réunis quatre fois au premier trimestre 2023 afin d'identifier les freins techniques et juridiques et de tenter d'y remédier. Anne LE LOUARN a été chargée par le CNCR et la CRI de la coordination de la démarche côté Établissements publics de santé. Après plusieurs réunions de travail au sein d'un sous-groupe constitué des directions de la recherche volontaires, elle a présenté la restitution des travaux à la CRI le 12 mai 2023. Une explication de la démarche est disponible sur le site du CNCR ([lien vers l'article](#)).

Le comité de coordination du GT8 (dont fait partie Anne LE LOUARN pour le CNCR au titre des CHU et CH) s'est réuni le 17 mai 2023 et a conclu notamment :

- qu'il n'y aurait a priori pas de modification législative à apporter ;
- qu'une clarification doit être apportée sur le domicile du patient ;
- qu'il n'y aurait pas de nécessité à définir le lieu mais plutôt des points de doctrine à forger pendant la phase pilote.

À l'automne 2023, la DGS a chargé Pierre-Henri BERTOYE de rédiger des recommandations qui devraient être publiées à l'été 2024.



Analyses

| | | |
|------|--|----|
| v. | Fiches pathologies de l'étude « Brain Health » | 17 |
| vi. | Actualisation des chiffres clés des CHU | 17 |
| vii. | Participations | 17 |

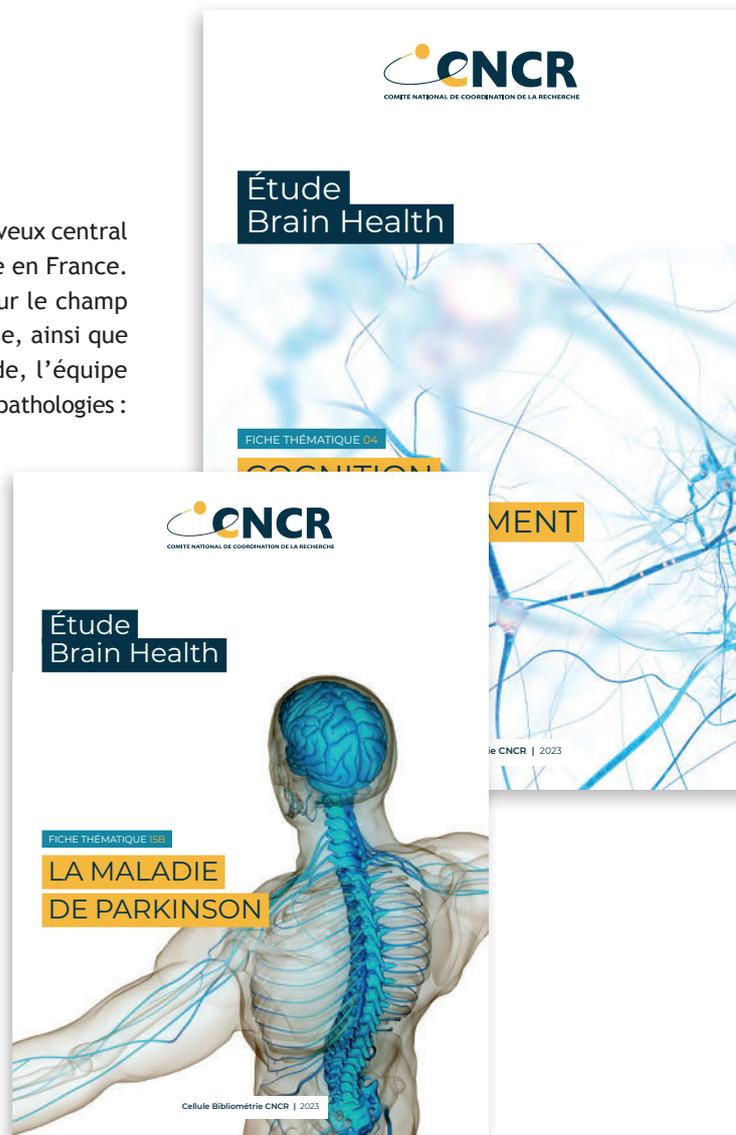
V. Fiches pathologies de l'étude « Brain Health »

Après la Cancérologie, la recherche sur le cerveau et le système nerveux central constitue la seconde grande thématique de recherche biomédicale en France. C'est pourquoi le CNCR a lancé une vaste étude bibliométrique sur le champ « Brain Health », couvrant les neurosciences, la neurologie clinique, ainsi que la psychiatrie adulte et pédiatrique. Dans le cadre de cette étude, l'équipe Bibliométrie a publié à partir de septembre 2023 une série de 26 fiches pathologies :

- Topic 11 : **Troubles du neuro-développement** (3 fiches)
- Topic 12 : **Troubles psychiatriques** (9 fiches)
- Topic 13 : **Troubles du sommeil** (1 fiche)
- Topic 14 : **Maladies neurologiques** (5 fiches)
- Topic 15 : **Maladies neuro-dégénératives** (5 fiches)
- Topic 16 : **Maladies neuro-chirurgicales** (3 fiches)

L'objectif de ces fiches est de fournir pour chacune de ces pathologies des données de positionnement permettant de mesurer la place et l'impact de la France au niveau européen et mondial, pour ainsi nourrir la stratégie de recherche et préparer les futurs appels à projets européens dont certains porteront sur ces thématiques, notamment dans le cadre du partenariat Brain Health (2025-2027).

L'analyse de ces pathologies montre qu'en volume de publication au niveau international, la France a perdu en général 3 ou 4 places entre 2002-2006 et 2017-2021, mais reste bien positionnée sur des nombreuses thématiques en termes de citations et d'impact scientifique. La cartographie de collaboration auteurs au niveau européen et français a permis d'identifier, pour chaque pathologie, les leaders d'opinion et de nombreux réseaux de collaboration qui pourront préfigurer de futurs consortia en réponse aux appels d'offres européens.



Étude "Brain Health"

Les fiches sont disponibles sur le site du CNCR →



VI. Actualisation des chiffres clés des CHU et flyer

L'analyse de l'activité recherche des CHU est régulièrement actualisée par la cellule Bibliométrie. La dernière mise à jour concerne la période 2013-2022.

Parmi les résultats issus de cette analyse :

- en 10 ans, passage de 15 000 à 23 000 publications annuelles ;
- 1 article sur 5 en France est cosigné par un CHU (près de 60 % dans le domaine biomédical) ;
- le nombre de Top1% a presque doublé en 10 ans (370 articles à 660 articles) ;
- augmentation régulière du nombre d'articles en collaboration internationale ;
- environ 2 500 études cliniques interventionnelles avec inclusions par an.

VII. Participations

- Hcéres : mise à jour du module Rapport d'autoévaluation SIGAPS/ SIGREC.
- Académie de Médecine : publication de l'article « Analyse des limites du partenariat France - Afrique en recherche biomédicale à travers les données de la bibliométrie et des essais cliniques ».
- Analyse des collaborations CHU-CNRS et CHU-CEA.
- Groupe de travail Cancérologie CHU.
- Formation EHESP.
- Interventions à la demande d'Établissements membres.



Accompagner

| | | |
|-------|--|----|
| VIII. | La filière industrielle | 19 |
| - | Arrêté modificatif DGOS-PF4 sur la convention unique hospitalière à promotion industrielle | 19 |
| - | GT RCI en chiffres | 19 |
| IX. | Restons connectés ! | 19 |
| X. | Visibilité du GT Biologie ACP | 20 |
| XI. | Site partenarial notre-recherche-clinique.fr | 20 |
| - | Reprise des contenus par sante.fr | 20 |
| - | Nouveau format de podcasts : « idées reçus » sur la recherche clinique | 21 |

VIII. La filière industrielle

Arrêté modificatif DGOS-PF4 sur la convention unique hospitalière à promotion industrielle

Le 15 décembre 2022, la DGOS a réuni les acteurs pour relancer les travaux de bilan du dispositif et d'évolution de l'arrêté relatif à la convention unique hospitalière du 28 mars 2022, paru le 9 avril 2022 (V3), en vue d'un nouvel arrêté modificatif en 2024 (V4).

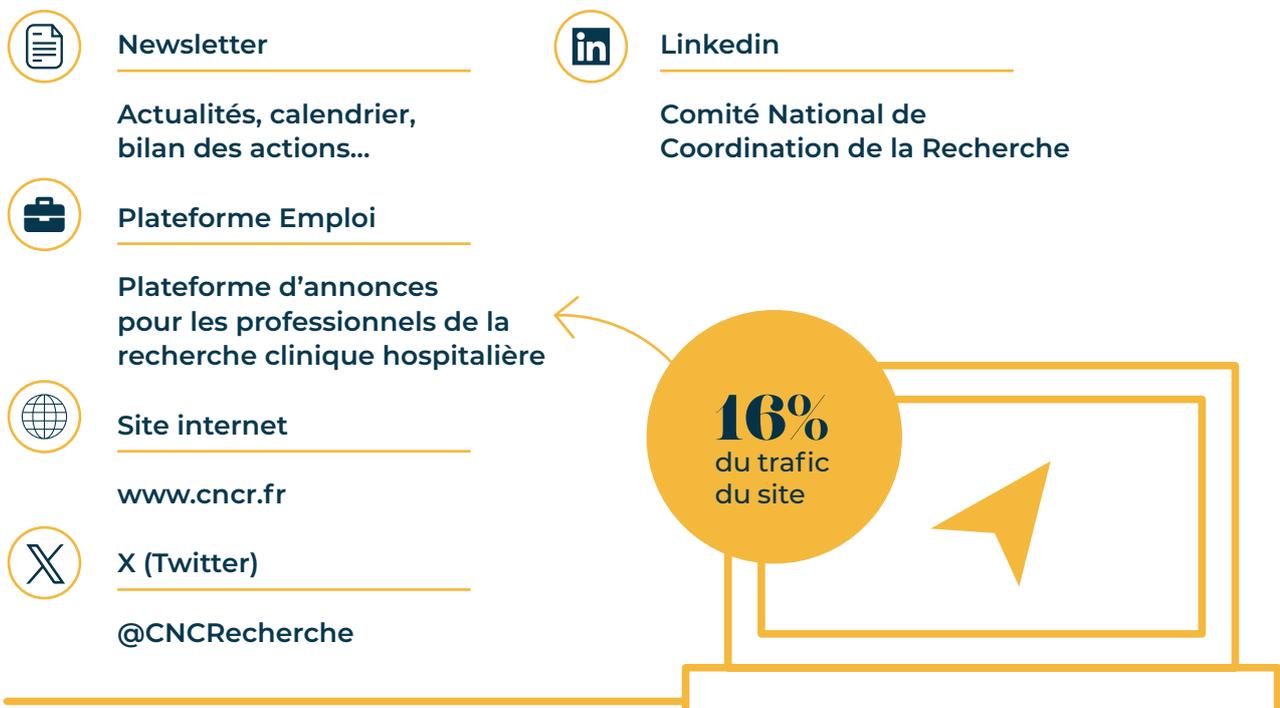
Le GT DGOS s'est réuni 5 fois en 2023 pour travailler notamment sur la prise en compte des spécificités des essais MTI et la Radiopharmacie dans l'annexe 2.1. Le CNCR, avec les Conférences et l'appui d'Unicancer, s'est montré très vigilant sur la revalorisation des coûts horaires suite au dégel du point d'indice et l'impact de l'inflation sur les coûts de fonctionnement. Deux nouvelles annexes optionnelles ont pu également être proposées et a priori retenues, dans un souci de facilitation des négociations et d'amélioration des délais : sur la mise à disposition d'échantillons biologiques et sur la mise à disposition d'équipement et matériel. La publication de l'arrêté reste en attente à ce jour.

GT RCI en chiffres

Suite au départ de Sylvie DEBLOIS au 1^{er} avril 2021, le poste de Responsable de la Filière industrielle est resté vacant jusqu'au 1^{er} janvier 2024, date d'arrivée de Karen ROUSSEAU. L'animation du GT a été assurée par Marie LANG et Anne LE LOUARN. **Le GT regroupe plus d'une quarantaine de responsables de la promotion externe de CHU et CH.** L'organisation des réunions trimestrielles en visioconférence permet la participation de davantage de professionnels depuis 2020 (jusqu'à 70 participants connectés). La force collective du GT permet de préparer les réponses à la DGOS de façon harmonisée lors des concertations.

IX. Restons connectés !

Des services de centralisation, relais d'information...



X. Visibilité du GT Biologie ACP

Le groupe de travail national Biologie / Anatomico-Cyto-Pathologie Recherche Clinique rassemble 27 établissements hospitaliers et répond aux besoins de ses membres et de ses partenaires (CNCR, Leem, SIDIV, GT des Centres de Ressources Biologiques, Unicancer...) par ses connaissances et son expertise de terrain.

Le CNCR lui a apporté son soutien afin de lui donner plus de visibilité et lui permettre de disposer d'un espace de travail. Ceci s'est traduit concrètement par la création d'une [page de présentation dédiée](#) sur le site du CNCR ainsi que d'un espace réservé (accessible uniquement aux membres) pour le travail collaboratif. La cellule communication du CNCR a accompagné le GT dans l'élaboration de leurs outils.

XI. Site partenarial notre-recherche-clinique.fr

Reprise des contenus par sante.fr

Le site sante.fr, géré par le Ministère de la Santé, a repris une vingtaine d'items explicatifs de notre-recherche-clinique.fr afin d'alimenter sa documentation sur le sujet. À titre d'exemple :

- Comment se déroule un essai clinique ?
- Qu'est-ce qu'un consentement ?
- Comment est organisé un comité de protection des personnes (CPP) ?
- Je suis volontaire sain : comment participer à un essai ?

Ces contenus seront également utilisés pour la partie **information grand public de la future plateforme ECLAIRE**.



notre-recherche-clinique.fr

Le site internet de référence
sur la recherche clinique



Nouveau format de podcasts : « idées reçus » sur la recherche clinique

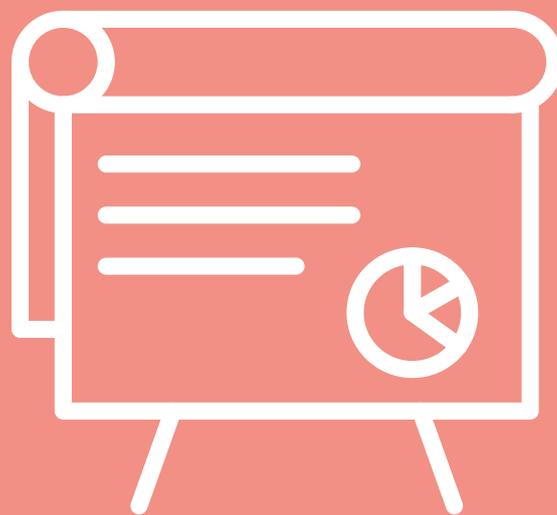
Depuis 2021, 10 podcasts « longs » - entre 20 et 45 min. - ont été produits, en donnant la parole aux différents acteurs de la recherche clinique (PU-PH, direction d'hôpital, industriel, patient, CPP...). Pour la saison 2023, le comité éditorial a souhaité renouveler le style en adoptant un format court d'environ 1 min., qui répond directement aux interrogations du grand public.

L'angle choisi a été de démystifier les essais cliniques en répondant à des interrogations ou à des idées reçues, par exemple :

- « Les essais cliniques, ce n'est que pour les malades »
- « Si je participe à un essai clinique, je vais être moins bien soigné »
- « On m'a prélevé des échantillons de sang, pourquoi ? Est-ce normal ? »

Dominique DEPLANQUE, professeur de pharmacologie médicale au CHU de Lille et président de la SFPT (Société Française de Pharmacologie et de Thérapeutique) a ainsi participé aux 10 épisodes du podcast. Au vu du succès de ce nouveau format, une seconde saison sera diffusée au dernier trimestre 2024.

Expertise & formations



| | | |
|-------|---|----|
| XII. | Affaires juridiques | 23 |
| - | Travaux sur le projet de décret « investigations cliniques » | 23 |
| - | Projet de décret de prise en charge dérogatoire des médicaments expérimentaux | 23 |
| - | Veille, analyses et interventions | 23 |
| XIII. | Mission Europe | 24 |
| - | Animation du GT Europe | 24 |
| - | Outils pour la communauté Europe des EPS | 24 |
| - | Formations | 24 |
| XIV. | Services permanents | 25 |
| XV. | Audits | 25 |
| XVI. | Formations & interventions | 25 |

XII. Affaires juridiques

La mission « Affaires juridiques » du CNCR a traité de travaux généraux tant sur la décentralisation-digitalisation des essais cliniques que sur des questions de science ouverte à travers le groupe de travail transparence du COSO (COmité pour la Science Ouverte). Anne LE LOUARN a poursuivi le soutien à la filière industrielle sur la Convention unique et les questions de fiscalité CIR et CiCo, l'abondement de la rubrique Droit de la recherche en santé et son adossement aux réseaux sociaux, ainsi que sa contribution sur les sujets ponctuels de réglementation lors des consultations par les régulateurs.

La responsable de la mission « Affaires juridiques » accompagne les membres qui en font la demande sur les sujets de rédaction et de montage de conventions ; elle apporte son expertise sur les stratégies de partenariat et de valorisation. L'offre de soutien aux établissements est particulièrement utile en matière d'ingénierie juridique (conseil sur la structuration, constitution de groupements, négociation contractuelle, qualification des recherches, PI, questions complexes sur le lieu de recherche, la responsabilité de l'investigateur principal, etc.). Le nombre de demandes d'aide aux membres CHU et CH est croissant depuis 3 ans, avec 77 dossiers traités en 2023 dont dix actions de soutien à la structuration territoriale.

Travaux sur le projet de décret « investigations cliniques »

À la suite de la consultation sur l'ordonnance n° 2022-582 du 20 avril 2022 portant adaptation du droit français au règlement 2017/745 du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2017 relatif aux dispositifs médicaux, le CNCR a participé à la consultation sur le projet de décret transmis par la sous-direction de la politique des produits de santé et de la qualité des pratiques et des soins (PP).

L'analyse a porté sur la suppression des dispositions DM auparavant intégrées dans la Loi Jardé et l'ajout des articles R1125-1 et suivants pour mise en œuvre du règlement DM.

Le CNCR a émis 3 propositions concernant la simplification des délais, les termes « avis favorable sous réserve » et la fourniture des accessoires du DM à l'essai par le promoteur.

Projet de décret de prise en charge dérogatoire des médicaments expérimentaux

En décembre 2023, la cellule affaires juridiques a participé à la consultation sur le projet de décret, transmis par le bureau PP2 de la Direction Générale de la Santé, ayant pour objet d'appliquer la procédure permettant à un promoteur académique de demander la prise en charge dérogatoire du médicament expérimental par l'Assurance Maladie.

Le CNCR a alerté le bureau PP2 concernant les nouvelles conditions de financement des recherches éligibles, introduites dans la nouvelle version de l'article R. 1121-3, et a ainsi demandé des précisions sur le critère du financement MIGAC ainsi que sur l'effectivité du nouveau critère de la modification de prise en charge ou d'organisation des soins ou encore d'économie immédiate. Le décret n'est pas paru au jour de la rédaction de ce rapport d'activité.

Veille, analyses et interventions

Parmi les différents outils en ligne du CNCR, les membres ont à disposition des dossiers de veille juridique à jour, disponibles dans la [rubrique dédiée du site](#).

Les membres du CNCR sont informés à travers le Bureau et l'Assemblée Générale des évolutions juridiques.

Enfin, la Responsable de la mission « Affaires juridiques » a été nommée Vice-Présidente de la Commission Nationale des Recherches Impliquant la Personne Humaine (CNRIPIH) le 27 juin 2023 pour une durée de trois ans et intervient lors d'événements organisés par les membres ou les partenaires du CNCR (par exemple lors des journées AI For Health - Table ronde « *Decentralization and Digitalization of Clinical Trials : a key to the future ?* ») et participe au comité d'organisation du congrès annuel de l'association C.U.R.I.E. sur la valorisation de la recherche publique (création de l'atelier « gouvernance des données de santé » à Reims en juin 2023).

XIII. Mission Europe

Animation du GT Europe

Le Groupe des correspondants hospitaliers s'est réuni 3 fois en mode hybride. Ces rendez-vous se déroulent en 2 temps :

- 1^{er} temps : entre membres pour communiquer les actualités des programmes européens et les remontées attendues, diffuser les appels à projets et les nouveaux outils développés par le CNCR. Ces rendez-vous permettent également le partage expertise métier sur les projets en montage, en gestion ou audités des établissements, les questionnements collectifs et les problématiques rencontrées, la proposition de solutions et leur mise en œuvre. Ainsi, parmi les sujets traités en 2023 :
 - les dispositifs incitatifs au dépôt ;
 - les politiques institutionnelles d'utilisation des coûts indirects (overheads) ;
 - retours d'audits et recommandations pour les établissements ;
 - les outils de déclaration du temps ;
 - utilisation des sommes forfaitaires (Lump Sum) ;
 - intégration des coûts cliniques dans les projets européens ;
 - procédures pour éligibilité de dépenses en facturation interne.
- 2nd temps : interventions externes pour apporter un éclairage sur les programmes européens, leurs attendus et leurs évolutions ainsi que pour présenter les relais nationaux et européens, ou encore les (nouveaux) acteurs clés de l'écosystème. Exemples des sujets traités en 2023 :
 - **Health Data Hub** - « HDH, ses collaborations avec les établissements de santé et son rôle dans la mise en place de l'Espace européen des données de santé » ; Mario JENDROSSEK, responsable des projets européens à la direction scientifique & Alexis HECHT, responsable de partenariats à la direction des partenariats du HDH ;
 - **ECRIN** - Présentation de la structure ; « Quelles collaborations avec les EPS dans le cadre de vos projets européens ? » ; Sarhan YAÏCHE & Jimena BOUZAS, European Correspondents France d'ECRIN ;

- **GH EDCTP3 JU** - Présentation du partenariat et groupe miroir ; Virginie SIVAN, MESR, représentante française au sein de l'association EDCTP ;
- **PCN Juridique et Financier** - « Implication et valorisation des personnels hospitalo-universitaires dans les projets européens », co-animé par Fanny SCHULTZ et Irene CRETA.

Outils pour la communauté Europe des EPS

- Diffusions des actualités des programmes européens ;
- Drafts topics avant la publication officielle sur site sécurisé ;
- Référencement des guides, supports et webinaires dédiés à la recherche clinique dans les projets européens ;
- Référencement des tableaux de bord nationaux (MESR - DataESR) et européens (Horizon Dashboard, Cordis) délivrant des indicateurs sur les PCRI, programme cadre pour la recherche et l'innovation, successifs ;
- Mise à disposition sur un site unique des différents programmes de travail (appels en cours) d'Horizon Europe (Cluster santé, Mission Cancer, IHI, EDCTP) et d'EU4Health.

Mises à jour : **agenda des évènements Europe, calendrier des appels à projets orientés Europe pour les services recherche hospitaliers, résultats des EPS sur Horizon Europe.**

Formations

Le CNCR accompagne le renforcement des compétences métiers des équipes Europe des CHU, CH et EPSM pour le montage le suivi et la gestion des financements européens. Les organismes de formation sont nombreux, afin de proposer les contenus les mieux adaptés au public, prenant à la fois en compte le niveau d'expérience de chacun et les spécificités de l'environnement de gestion de la recherche en milieu hospitalier. La Mission Europe du CNCR définit les attentes et propose des cas pratiques à traiter. Il veille aussi à ce que ces formations « Intra » débouche sur la validation de bonnes pratiques partagées.

Le CNCR apporte également son concours et son expertise dans l'organisation de webinaires couvrant des spécificités de la recherche clinique comme la formation « **Coûts et surcoûts liés à l'investigation - Projets à promotion académique et projets européens** » organisé avec F-CRIN les 15 et 16 novembre 2023.

XIV. Services permanents

Le CNCR est toujours à l'écoute de ses membres pour leur apporter son expertise sur les points suivants, en addition de tous ceux développés plus haut :

- Hotline des cellules sur leurs sujets d'expertise ;
- Accompagnement dans le dispositif CUH ;
- Études de positionnement national à la demande ;
- Unification des adresses dans Web of Science (WoS)...

XV. Audits

Le CNCR propose à ses membres une offre d'audit organisationnel des structures de recherche (DRCI, Directions de la recherche, plateforme d'appui à la recherche, selon le périmètre souhaité). Lors de ces missions, une partie de l'équipe du CNCR se déplace dans l'Établissement après élaboration d'un cahier des charges et signature d'un accord de confidentialité pour rencontrer les personnels et évaluer les points forts/marges de progression et formuler des recommandations et propositions d'amélioration. Ces rendez-vous sont toujours l'occasion de créer des contacts chaleureux et d'établir ensemble de nouvelles lignes stratégiques concrètes et applicables pour les EPS.

XVI. Formations & interventions

3 des 4 cellules opérationnelles du CNCR sont engagées dans des offres de formation sur leurs différents sujets grâce à des partenaires. Le CNCR a ainsi continué à proposer des formations et des interventions en 2023 ; en présentiel ou à distance :

- « Maitriser les Lump Sum », le 11 mai, par l'ANRT ;
- Formation en partenariat F-CRIN et avec CHU de Nantes : « Coûts et surcoûts liés à l'investigation : calculs, pratiques et enjeux ». Jour 1 « Les coûts cliniques dans les projets européens » par Séverine ABRAMATIC le 15 novembre et Jour 2 « convention unique industrielle » avec Marie LANG et les experts investigation (Frédéric PETIT AP-HP), Biologie (Thierry BOMPOIL CHU de Nantes et Adrien VOLDOIRE CHU Bordeaux), Imagerie (Adeline MANSUY HCL et Fabien SALESSES CHU Bordeaux), Pharmacie (Lise BERNARD CHU Clermont-Ferrand pour la CPCHU) ;
- EHESP : du 22 au 24 novembre à Rennes ;
- Intervention d'Anne LE LOUARN à la journée recherche des CH de la région AURA le 22 septembre à Aix-Les-Bains sur les « échanges de données de santé : partage et mise à disposition entre établissements » ;
- Participation de Marie LANG à la table-ronde 1 des Ateliers de Giens : « Comment faire entrer la médecine de précision dans la décision thérapeutique de routine au lit du malade ? », les 28 et 29 juin ;
- Animation par Anne LE LOUARN de la table ronde *“Decentralization and Digitalization of Clinical Trials: a key to the future ?”* au Congrès AI for health 6^e édition, le 22 novembre.
- Co-organisation par Séverine ABRAMATIC d'un webinaire avec la Commission santé de CAP Recherche sur la recherche translationnelle intitulé « Financement de la recherche PRT-S ANR/DGOS et MESSIDORE » avec la participation de la DGOS et l'ANR le 4 juillet : 195 participants.

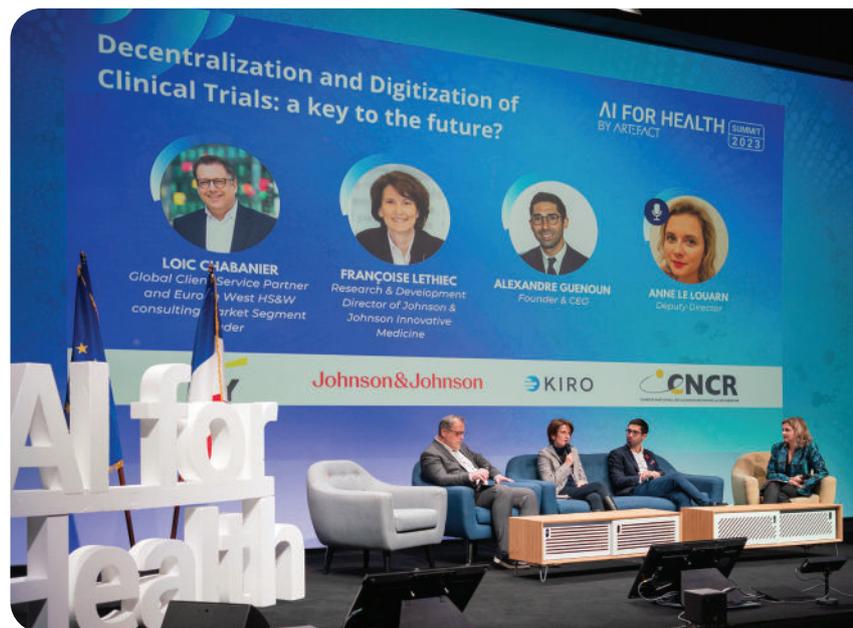


Table ronde *“Decentralization and Digitalization of Clinical Trials: a key to the future ?”*



Indicateurs

D'une année sur l'autre, l'équipe du CNCR se fixe des objectifs, dans la continuité des actions menées et en cohérence avec les attentes identifiées des membres du GCS. Elle évalue également l'atteinte des objectifs fixés l'année précédente, dans un objectif de transparence, mais également pour faire le point sur les changements de stratégie adoptés. Le contexte de crise sanitaire a, malgré tout les efforts de l'équipe, ralenti ou annulé certains projets.

| Cellule | Bilan 2023  | Objectif 2024  |
|--|--|--|
|  <p>Bibliométrie</p> | <p>Publication de fiches thématiques sur la recherche en « Brain Health ». Atteint</p> <p>Publication d'un rapport global sur la recherche en « Brain Health » En cours</p> <p>Travaux communs avec la CRI (Conf. DG CHU). Atteint</p> <p>Travaux communs avec l'Académie de Médecine. Atteint</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Publication d'un rapport global sur la recherche en « Brain Health ». • Actualisation des chiffres clés CHU. • Normalisation des données clinicaltrial.gov • Visibilité des CHU, intégration des nouvelles variantes d'adresse dans Web Of Science. |
|  <p>Filière industrielle</p> | <p>Finalisation de la FAQ CU et de l'arrêté modificatif CU 2024. Atteint</p> <p>Finalisation de la V4 de la CU en 2023. Atteint</p> <p>Diffusion du manuel « centre d'excellence ». Partiellement atteint</p> <p>Recrutement d'un-e responsable Filière industrielle. Atteint (objectif 2022)</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Livrable recommandations pour centre coordonnateur. • GT RCI : formation au déploiement de la CU V4. • Diffusion enquête Pilotage des conventions uniques à promotion externe. |

| Cellule | Bilan 2023  | Objectif 2024  |
|--|---|--|
|  <p>Europe</p> | <p>Bilan H2020 : publication d'un bilan chiffré de la participation des EPS français au programme.</p> <p style="text-align: center;">Partiellement atteint, reporté à 2024</p> <hr/> <p>Formation : maintien d'un rythme élevé en proposant au moins 3 formations dans l'année avec nos partenaires</p> <p style="text-align: right;">Atteint</p> <hr/> <p>Animation : 3 réunions + outils (fiches pratiques).</p> <p style="text-align: right;">Atteint</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la sensibilisation aux programmes Horizon Europe / EU4Health / DIGITAL Europe. • Réorganisation espace Europe sur le site du CNCR. • Bilan Horizon Europe 21-24 vs H2020. • Animation : 3 réunions + outils (fiches pratiques). |
|  <p>Affaires Juridiques</p> | <p>Finalisation des recommandations CNRIPH GT 8 dématérialisation des EC après coordination des établissements volontaires.</p> <p style="text-align: right;">Atteint (mais dépendant de la rédaction et publication)</p> <hr/> <p>Poursuite de la stratégie sur la coopération territoriale et du soutien aux établissements adhérents.</p> <p style="text-align: right;">Atteint</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pérenniser et accentuer le soutien aux établissements. • Accentuer l'abondement de la rubrique « droit de la santé » sur le site du CNCR. • Participer à la rédaction d'amendements afin de mettre en œuvre les recommandations des missions de rénovation de la recherche biomédicale. |
|  <p>Communication</p> | <p>Développer l'image du CNCR pour participer à la visibilité de la recherche hospitalière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 % de followers Twitter (528 followers fin 2022) • + 15 % d'abonnés LinkedIn (396 abonnés fin 2022) <p style="text-align: right;">Atteint (898, + 126 % sur LinkedIn) (576, + 9 % sur Twitter/X fin 2023)</p> <hr/> <p>Mise en ligne de la partie dédiée au GT National Biologie/ACP sur le site du CNCR.</p> <p style="text-align: right;">Atteint</p> <hr/> <p>Enquête et communication sur la plateforme emploi du site.</p> <p style="text-align: right;">En cours sur 2024</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Développer l'image du CNCR pour participer à la visibilité de la recherche hospitalière : <ul style="list-style-type: none"> - + 5 % de followers Twitter (576 followers fin 2023) - + 15 % (898 abonnés fin 2023) • Mise en ligne de la partie dédiée au Conseil national des VP recherche de directoire de CHU sur le site du CNCR. • Finaliser enquête sur la plateforme emploi du site. |

2.

Gouvernance & budget

I. Le GCS CNCR

Groupement de coopération sanitaire de moyens de droit public dans le domaine de la recherche et de l'innovation, le CNCR est soumis à la double contrainte du principe de spécialité des GCS, qui détermine juridiquement le champ de ses missions, et de l'utilisation optimale de ses ressources issues des deniers publics et dont il rend compte à ses membres.

Le GCS « Coordination Nationale des Établissements Publics de Santé en matière de Recherche et d'innovations médicales » est une personne morale de droit public. Le Comité National de Coordination de la Recherche (CNCR), sans personnalité morale, préexistait au Groupement depuis 2005, associant les trois conférences (Directeurs Généraux de CHU, présidents de CME de CHU, Doyens d'UFR Médecine) et la Fédération Hospitalière de France. Depuis avril 2014, la gouvernance associe les 6 Conférences nationales de CHU et de CH.

Le siège du Groupement est à la Fédération Hospitalière de France, soit 1bis, rue Cabanis 75993 Paris Cedex 14. L'adresse physique des locaux est au 52, rue Maurice Ripoche, Paris 14^{ème}.

L'objet du Groupement est de « faciliter, développer ou améliorer l'activité de ses membres » selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives aux GCS et dans le cadre des missions confiées aux CHR-CHU en matière de soin, enseignement et recherche-innovation et notamment des programmes hospitaliers de recherche clinique (PHRC). Toutes les disciplines médicales peuvent être concernées par la coopération, dès lors qu'il s'agit de recherche.

II. Les membres du CNCR

Le CNCR rassemble les 32 CHR-CHU du territoire national ainsi que, depuis l'approbation de l'avenant à la convention constitutive le 25 août 2015 par l'ARS, 34 établissements non-universitaires investis en recherche.

Les Centres Hospitaliers Universitaires et Régionaux

| |
|---|
| Centre Hospitalier Universitaire d'Amiens |
| Centre Hospitalier Universitaire d'Angers |
| Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon |
| Centre Hospitalier Universitaire de Bordeaux |
| Centre Hospitalier Universitaire de Brest |
| Centre Hospitalier Universitaire de Caen |
| Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand |
| Centre Hospitalier Universitaire de Dijon |
| Centre Hospitalier Universitaire de Fort-de-France |
| Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble |
| Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion |
| hospitalier régional de La Réunion |
| Centre Hospitalier universitaire de Lille |
| Centre hospitalier Universitaire de Limoges |
| Hospices Civils de Lyon |
| Assistance Publique des Hôpitaux de Marseille |
| Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans |
| Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville |
| Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier |
| Centre Hospitalier Universitaire de Nancy |
| Centre Hospitalier Universitaire de Nantes |
| Centre Hospitalier Universitaire de Nice |
| Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes |
| Assistance Publique des Hôpitaux de Paris |
| Centre Hospitalier Universitaire de Pointe-à-Pitre |
| Centre Hospitalier Universitaire de Poitiers |
| Centre Hospitalier Universitaire de Reims |
| Centre Hospitalier Universitaire de Rennes |
| Centre Hospitalier Universitaire de Rouen |
| Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Étienne |
| Centre Hospitalier Universitaire de Strasbourg |
| Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse |
| Centre Hospitalier Universitaire de Tours |

Les Centres Hospitaliers et Spécialisés

| |
|--|
| Centre Hospitalier Intercommunal d'Aix-Pertuis |
| Centre Hospitalier Annecy Genevois |
| Centre Hospitalier d'Avignon |
| Centre Hospitalier de Beauvais |
| Centre Hospitalier Bretagne Sud |
| Centre Hospitalier Spécialisé de Charles-Perrens |
| Centre Hospitalier de Cholet |
| Centre Hospitalier de la Côte Basque |
| Hôpitaux Civils de Colmar |
| Centre Hospitalier Public du Cotentin |
| Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil |
| Centre Hospitalier Émile Roux Le Puy-en-Velay |
| Centre Hospitalier Eure-Seine |
| Groupe Hospitalier du Havre |
| Groupe Hospitalier La Rochelle-Ré-Aunis |
| Centre Hospitalier du Mans |
| Centre Hospitalier Le Vinatier |
| Centre Hospitalier de Mont-De-Marsan et Pays des sources |
| Hôpital NOVO - Nord-Ouest Val-d'Oise (Pontoise) |
| Centre Hospitalier Métropole Savoie |
| Groupe Hospitalier de la région de Mulhouse et |
| Sud-Alsace |
| GHU Paris psychiatrie & neurosciences |
| Centre Hospitalier National d'Ophthalmologie des Quinze-Vingts |
| Centre Hospitalier Spécialisé du Rouvray |
| Centre Hospitalier de Saint-Brieuc Paimpol Tréguier |
| Centre Hospitalier de Saint-Nazaire |
| Centre Hospitalier Sud Essonne-Dourdan-Étampes |
| GHPSO - Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise |
| Centre Hospitalier Sud Francilien |
| Groupe Hospitalier Sud Île-de-France (Melun) |
| Centre Hospitalier Intercommunal Toulon |
| La Seyne-sur-Mer |
| Centre Hospitalier de Valenciennes |
| Centre Hospitalier Départemental de Vendée |
| Centre Hospitalier de Versailles |
| Établissement Public de Santé de Ville-Évrard |

Le CNCR s'appuie également
sur ses membres associés :

aviesan

alliance nationale
pour les sciences de la vie et de la santé

**France
Universités**



Institut Pasteur

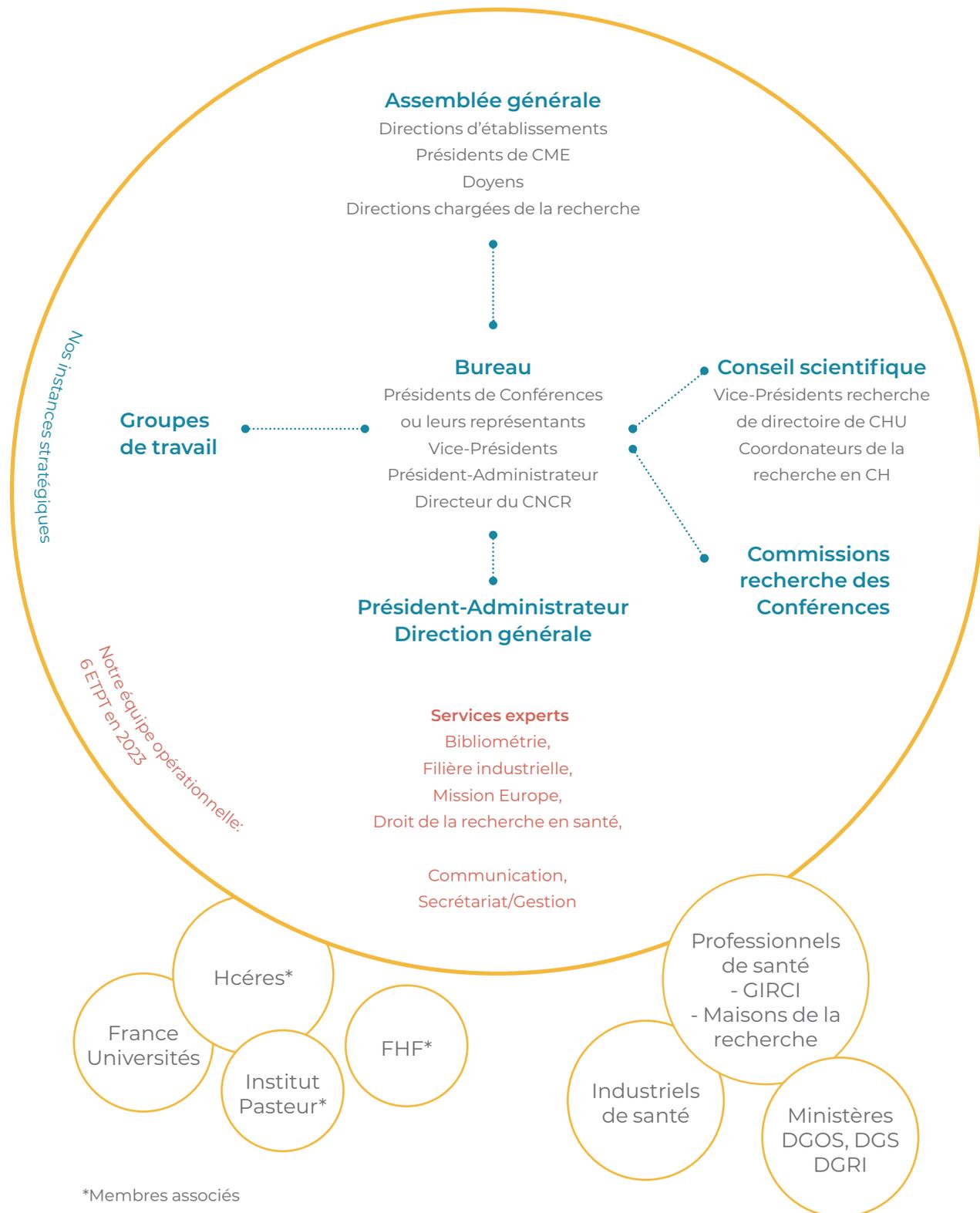
FHF
FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

F2RSM Psy
Fédération régionale de recherche
en psychiatrie et santé mentale Hauts-de-France

III. La gouvernance du CNCR

Le CNCR dispose d'une gouvernance originale s'appuyant sur les membres CHR&U et CH&S et les 6 Conférences nationales. Selon un schéma classique, la gouvernance du CNCR associe une instance délibérative - son Assemblée générale, un Bureau - représentatif des 6 Conférences nationales et instance stratégique décisionnelle et la Commission Recherche Interconférences.

A été votée à l'unanimité le 29 novembre la création d'un Conseil scientifique du GCS afin de mieux répondre aux enjeux de la rénovation de la recherche en santé et des grands appels d'offres de France 2030 en se dotant d'une forte capacité d'expertise facilement mobilisable.



*Membres associés

Les différentes instances du CNCR se sont réunies à plusieurs reprises en 2023.

- Bureau : 10 mai et 16 octobre 2023
- Assemblée Générale : le 13 mars a été organisée une Assemblée Générale extraordinaire en vue de l'élection du nouveau Président le Pr. Karim ASEHNOUNE, succédant au Doyen Didier SAMUEL. Deux autres AG se sont tenues le 15 juin et le 29 novembre 2023

L'Assemblée Générale a voté à l'unanimité le 29 novembre 2023 la modification de la Convention constitutive du GCS afin d'y voir intégrées trois nouveautés :

- Création d'un Conseil Scientifique composé de 6 vice-présidents chargés de la recherche dans les directoires de CHU ainsi que de 3 coordonnateurs de la recherche en CH ainsi que de 3 membres invités représentants de directions de la recherche (2 CHU et 1 CH) ;
- Maintien de la commission interconférences redynamisée ;
- Augmentation de la durée du GCS CNCR de 4 à 5 ans renouvelable et alignement des mandats de Président-Administrateur et Directeur à 5 ans.

Le CSE (Conseil Social d'Établissement, successeur du CTE) s'est réuni le 13 mars, le 5 juin et le 29 novembre 2023 en amont de l'Assemblée générale. Dr BANNEAU a été élu Secrétaire et Dr BOURGEOIS Secrétaire adjoint. Le Décret du 3 décembre 2021 relatif aux CSE prévoit 3 représentants au lieu de 2 précédemment dans les CTE pour les GCS de moins de 50 agents.

Titulaires

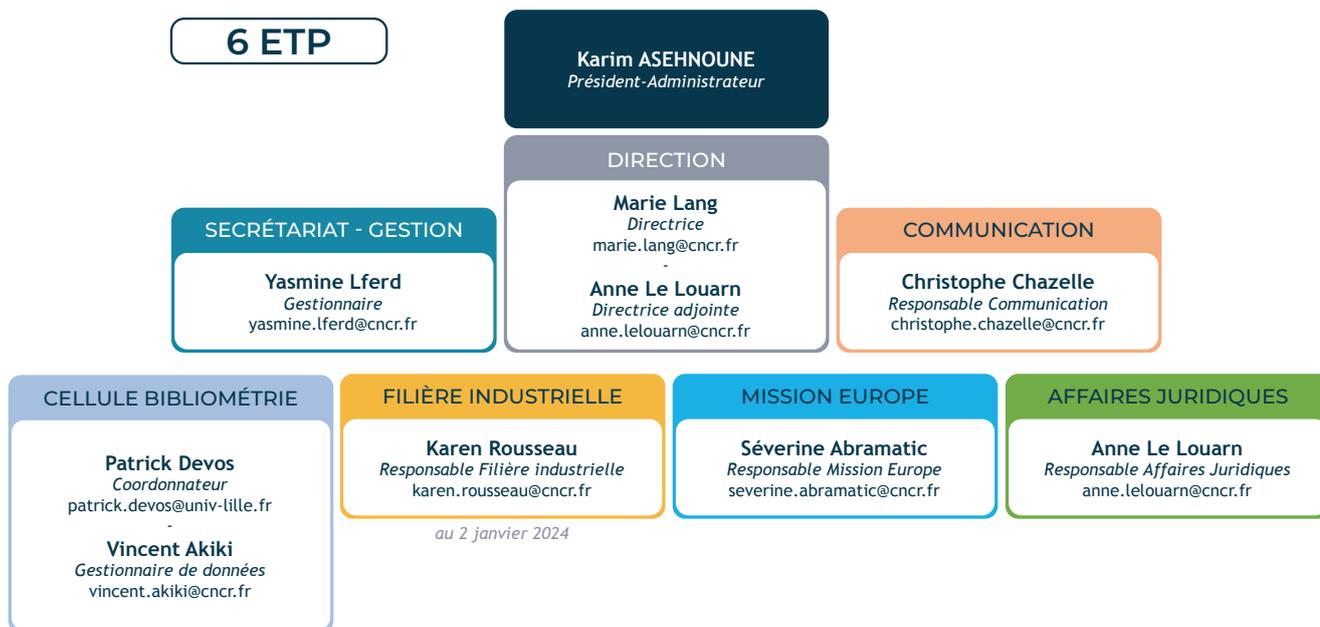
Dr Guillaume BANNEAU Secrétaire général du SNSH (Toulouse)
 Dr Gaël BELLIOU Administrateur SNSH (Dijon)
 Dr Patrice BOURGEOIS Vice-Président du SNSH (Marseille)

Suppléants

Dr Fabienne DESMOTS-LOYER Administratrice SNSH (Rennes)
 Dr Valérie DURANTON-TANNEUR Administratrice SNSH (Nice)
 Dr Emmanuel FLORENTIN Président du SNSH (Dijon)

IV. L'équipe opérationnelle du CNCR

L'équipe auprès du Président-Administrateur a représenté, sur l'année 2023, un total maximal de 7 personnes pour un équivalent de 6 ETP.



Il est à noter une arrivée dans l'équipe du CNCR début 2024 : **Karen ROUSSEAU**, arrivée au 2 janvier.

V. Gestion et activités courantes du GCS

L'activité de gestion courante du groupement ne présente pas de réel changement depuis l'année précédente.

La poursuite de nos objectifs de suivi adapté, tout en maintenant le bon fonctionnement de la structure, correspond à une volonté bien défini au préalable. Défi réussi puisque les postes de dépenses importants restent stables et cohérents.

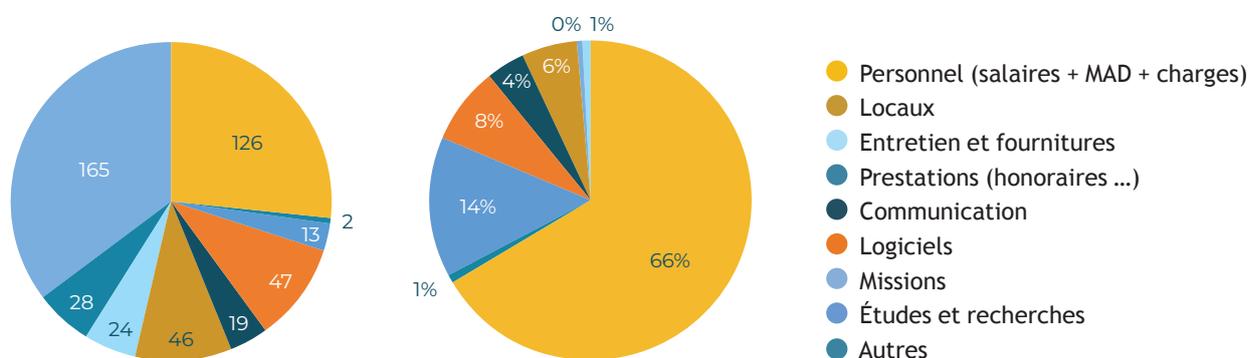
Les dépenses liées aux salaires représentent toujours le plus important poste et subit, tout comme le loyer et les différents outils numériques et de datas, des variations conjoncturelles.

Nous pouvons observer, cette année, une baisse significative des coûts de la communication liée aux actions mises en place l'an dernier qui se prolongent dans la durée et dont la concrétisation réside de plus en plus dans la dématérialisation des outils.

Comme les années précédentes, le budget prévisionnel instruit à chaque exercice montre une cohérence et une bonne anticipation des actions menées par le CNCR dans le respect des cotisations des membres.

Répartition par nature de dépenses, sur l'année 2023

| NATURE DES DEPENSES | COÛT | NOMBRE DE MANDATS | % |
|--------------------------|---------------------|-------------------|--------------|
| Personnel | 628 550,10 € | 126 | 66,05 % |
| Autres | 7 714,17 € | 2 | 0,81 % |
| Études et Recherches | 131 988,30 € | 13 | 13,88 % |
| Logiciels | 72 833,30 € | 47 | 7,65 % |
| Communication | 38 206,70 € | 19 | 4,1 % |
| Local | 51 830,48 € | 46 | 5,46 % |
| Entretien et fournitures | 4 791,37 € | 24 | 0,51 % |
| Prestations | 6 066,74 € | 28 | 0,61 % |
| Missions | 9 628,23 € | 165 | 1,02 % |
| TOTAL | 951 609,39 € | 470 | 100 % |



Nombre de mandats

Nature des mandats
Largement consacrée aux dépenses de personnel, l'année 2023 ne déroge pas à la règle (66 %).

La majorité des actes de gestion réalisés pour l'année 2023 sont ceux liés aux missions avec 165 mandats, devant les dépenses de personnel qui représentent 126 mandats.

VI. Le financement

Tableau des effectifs

Dans le cadre de l'EPRD 2022 tel que soumis aux membres et voté par l'Assemblée générale du CNCR, il a été prévu le tableau des effectifs suivants qui ont légèrement augmenté en 2022 :

| PERSONNEL CNCR | QUOTITÉ (HOMME.MOIS) | SITUATION ADMINISTRATIVE |
|---|----------------------|--------------------------|
| Directrice | 12 | CDD |
| Directrice adjointe | 12 | MAD |
| Gestionnaire administratif et financier | 12 | CDI |
| Chargée de mission filière industrielle (0,5 ETP) | 6 | MAD |
| Responsable de la mission juridique | 12 | MAD |
| Chargé de mission bibliométrie | 12 | CDD |
| Chef de projet bibliométrie | 21 | CDI |
| Coordonnateur cellule bibliométrie (0,2 ETP) | 2,4 | MAD |
| Responsable de la communication | 12 | CDD |
| Responsable de la mission Europe | 12 | CDD |
| Indemnités agent comptable | | |
| TOTAL BRUT CHARGÉ 2023 = 800 000 € | | |

Il ressort que la masse salariale reste à 8,7 ETPT en 2023 pour 800 000 € de crédits votés par l'organe délibérant.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des équivalents temps plein travaillés, au sein du CNCR, entre 2016 et 2024 (crédits votés par l'organe délibérant).

| PERSONNEL CNCR | SITUATION ADMINISTRATIVE | ETPT 2016 | ETPT 2017 | ETPT 2018 | ETPT 2019 | ETPT 2020 | ETPT 2021 | ETPT 2022 | ETPT 2023 | ETPT 2023 |
|--|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Directrice | CDD | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Directrice adjointe | CDD | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Assistant(e) de direction | CDD | 0,5 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Assistante de gestion financière | CDI | 0,33 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Responsable filière industrielle | CDD | 1 | 0,25 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Chargé de mission filière industrielle | MAD | 0,01 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 | 0,5 |
| Chef de projet filière industrielle | CDD | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Responsable de la cellule juridique | MAD | 0 | 0,1 | 0,1 | 0,2 | 0,2 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Coordonnateur cellule bibliométrie | MAD | 0 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Chargé de mission cellule bibliométrie | CDD | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0,5 |
| Chef de projet bibliométrie | CDI | 0 | 0,66 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Responsable de la communication | CDD | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Responsable cellule Europe | MAD/CDD | 0 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 1 | 0,3 | 1 |
| Chargé de mission auprès du Président-Administrateur | MAD | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Chargé de mission auprès de la directrice | MAD | 0,1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Agent Comptable | | | | | | | | | | |
| TOTAL ETPT | | 7,94 | 10,01 | 9,1 | 9,2 | 9,2 | 8 | 8,7 | 8,7 | 9,2 |
| COÛT TOTAL ESTIMÉ | | 824 650 | 946 500 | 735 000 | 770 000 | 770 000 | 800 000 | 800 000 | 800 000 | 805 000 |

Exécution budgétaire 2023

Le plan de financement pluriannuel, tel qu'il avait été envisagé en janvier 2015 et mis en œuvre les années suivantes, prévoyait un panachage des recettes à partir d'un fonds d'amorçage (1 M€ annuel sur 3 ans 2015-2017 selon le courrier de la ministre) puis un relais progressif pris par les seules cotisations des membres et un développement de prestations tarifées vers l'extérieur (scénario abandonné depuis en raison de la nouvelle réglementation sur les GCS).

En 2018, le débasage de la ligne MERRI/DRCI à hauteur de 1 M€ s'est arrêté laissant les cotisations des membres financer à 100 % le CNCR en cohérence avec la volonté des membres et de toutes les conférences.

En cohérence avec cette programmation, les cotisations s'élèvent depuis 2020 à 30 000 € pour les CHU/CHR et 8 000 € ou 3 000 € pour les autres établissements bénéficiant ou non de la dotation socle des MERRI.

L'EPRD a légèrement diminué en 2023, à 1 236 000 € (1 269 080 € en 2022), restant ainsi stable.

Situation patrimoniale

| COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL | | | |
|---|---------------------|---------------------|---|
| | DÉPENSES | RECETTES | |
| Charges de personnel | 645 000,00 | 27 000,00 | Prestations de service |
| dont Rémunération du personnel permanent (641) | 425 000,00 | 1 209 000,00 | Subvention de fonctionnement - Collectivités publiques et organismes internationaux |
| Autres charges d'exploitation (hors opérations internes) | 576 000,00 | | |
| dont Personnel extérieur à l'établissement | 155 000,00 | | |
| Opérations internes | 12 802,00 | 0,00 | Opérations internes |
| dont 68 Dotations aux amortissements et aux provisions | 12 802,00 | | |
| TOTAL DES CHARGES | 1 233 802,00 | 1 236 000,00 | TOTAL DES PRODUITS |
| RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (BÉNÉFICE) | 2 198,00 | | RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (PERTE) |
| TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL | 1 236 000,00 | 1 236 000,00 | TOTAL ÉQUILIBRE DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL |

| TABLEAU DE PASSAGE DU RÉSULTAT PRÉVISIONNEL À LA CAF PRÉVISIONNELLE | | | |
|---|------------------|-------------|--|
| | DÉPENSES | RECETTES | |
| RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (BÉNÉFICE) | 2 198,00 | 0,00 | RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (PERTE) |
| + Valeur comptable des éléments d'actifs cédés | 0,00 | | - Produits des cessions d'éléments d'actifs |
| + Dotations aux amortissements et aux provisions | 12 802,00 | | - Produits issus de la neutralisation des amortissements |
| | | | - Quote-part des subventions virée au résultat |
| | | | - Reprises sur amortissements et provisions |
| Sous-total 1 | 15 000,00 | 0,00 | Sous-total 2 |
| CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2>0) | 15 000,00 | | INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (SI 1-2<0) |

| TABLEAU DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ABRÉGÉ | | | |
|---|------------------|------------------|---|
| | DÉPENSES | RECETTES | |
| INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE | 0,00 | 15 000,00 | CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNELLE |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles | 40 000,00 | 0,00 | Subventions publiques pour financement de l'actif |
| | | 0,00 | Autres ressources (hors opérations internes) |
| TOTAL DES EMPLOIS | 40 000,00 | 15 000,00 | TOTAL DES RESSOURCES |
| APPORTS PRÉVISIONNEL AU FONDS DE ROULEMENT | 0,00 | 25 000,00 | PRÉLÈVEMENT PRÉVISIONNEL SUR FONDS DE ROULEMENT |
| TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ | 40 000,00 | 40 000,00 | TOTAL ÉQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ |

- Les charges de personnel représentent une part significative des dépenses, avec une rémunération du personnel permanent de 342 177 € et du personnel extérieur à l'établissement de 53 274 € (représentant le remboursement de mises à disposition). La valeur ajoutée du GCS réside essentiellement dans ses propres ressources humaines, qui de ce fait, constituent un élément majeur de sa structure des coûts.
- Les autres charges d'exploitation (hors opérations internes) représentent également une part importante des dépenses, avec un montant de 445 029 €. Les charges indispensables pour le bon fonctionnement du groupement comprennent tous les frais généraux comme le loyer, les assurances, la maintenance, etc., mais également les honoraires et prestations, les impôts (traités par ailleurs) et les amortissements.
- Les opérations internes, bien que représentant un montant relativement faible par rapport aux autres charges, incluent des dotations aux amortissements et aux provisions, éléments essentiels à une comptabilité précise et à une gestion à long terme pour une juste anticipation des besoins, la dépréciation étant une boussole pour préparer l'avenir de la structure.

Perspectives et prévisions budgétaires du CNCR 2023

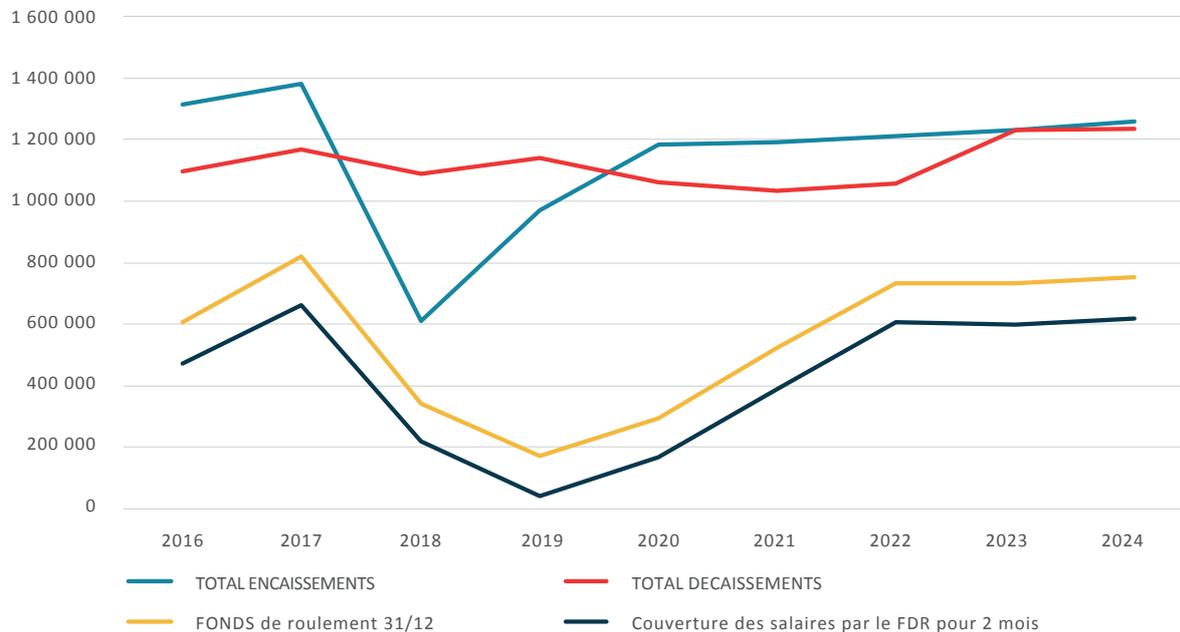
Le tableau, ci-dessous, décrit le bilan de l'exécution budgétaire de 2016 à 2023 ainsi que l'estimation des recettes et des dépenses du CNCR à horizon 2024 afin de viser l'équilibre.

Le niveau des cotisations estimé des CHU/CHR, visant à permettre au CNCR d'atteindre cet équilibre économique, serait donc de 8 000 € en 2017, 15 000 € en 2018, 25 000 € en 2019 et enfin 30 000 € en 2020, 2021 et donc en 2022 avec un maintien en 2023. Cette année, le CH Bretagne Sud s'est retiré du GCS alors qu'un nouveau membre a intégré le GCS. Il s'agit du CH Eure-Seine, dans la région Normandie.

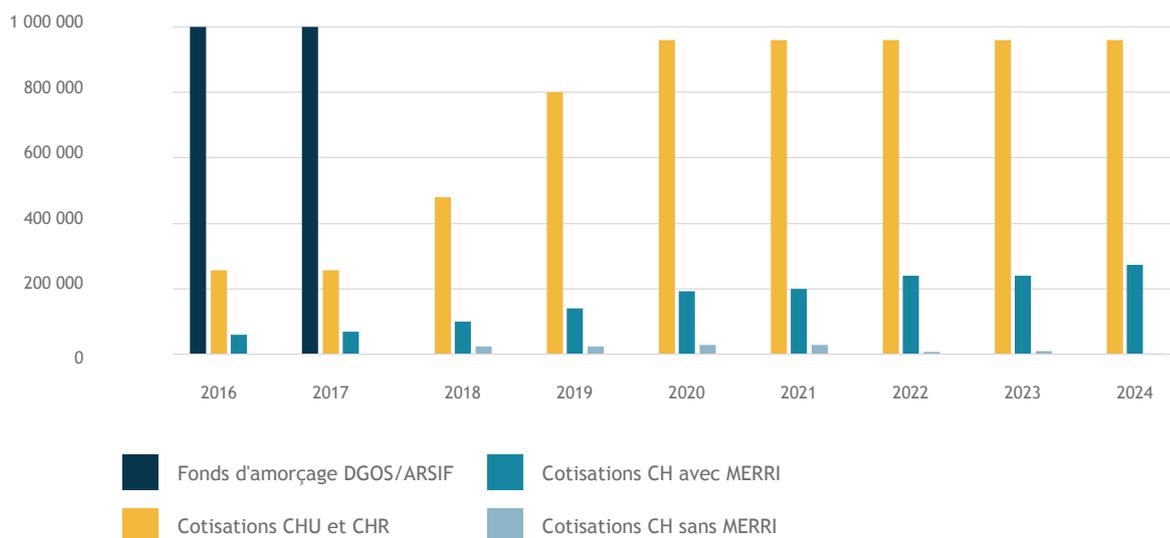
| BILAN 2016-2020 ET PRÉVISIONS D'EXÉCUTION 2019 À 2025 | | | | | | | | | |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
| 1. Fonds de roulement au 1/01 | 390 034 | 608 299 | 820 535 | 341 655 | 171 155 | 295 050 | 523 278 | 733 246 | 733 246 |
| 2. Encaissements | | | | | | | | | |
| Fonds d'amorçage DGOS/ARSIF | 1 000 000 | 1 000 000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| cotisations CHU et CHR | 256 000 | 256 000 | 480 000 | 800 000 | 960 000 | 960 000 | 960 000 | 960 000 | 960 000 |
| cotisations CH avec MERRI | 60 000 | 69 000 | 100 000 | 140 000 | 192 000 | 200 000 | 240 000 | 240 000 | 272 000 |
| cotisations CH sans MERRI | | | 24 000 | 24 000 | 27 000 | 27 000 | 6 000 | 9 000 | 3 000 |
| Autres recettes | 0 | 51 086 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 17 000 | 18 000 |
| Formations (EHESP et autre) | 444 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 | 5 000 |
| A. TOTAL ENCAISSEMENTS | 1 316 444 | 1 381 086 | 609 000 | 969 000 | 1 184 000 | 1 192 000 | 1 211 000 | 1 231 000 | 1 258 000 |
| 3. Décaissements et engagements | | | | | | | | | |
| B. TOTAL DÉCAISSEMENTS | 1 098 179 | 1 168 850 | 1 087 880 | 1 139 500 | 1 060 105 | 1 031 980 | 1 058 403 | 1 231 000 | 1 237 000 |
| 4. Impact sur FDR | 218 265 | 212 236 | -478 880 | -170 500 | 123 895 | 160 020 | 209 968 | 0 | 21 000 |
| 5. Fonds de roulement 31/12 | 608 299 | 820 535 | 341 655 | 171 155 | 295 050 | 523 278 | 733 246 | 733 246 | 754 246 |
| 6. Couverture des salaires par le FDR pour 2 mois | 470 857 | 662 785 | 219 155 | 42 822 | 166 717 | 389 945 | 608 246 | 599 913 | 620 079 |
| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
| Cotisations des CHU/CHR | 8 000 | 8 000 | 15 000 | 25 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 | 30 000 |
| Recettes CHU/CHR estimées | 256 000 | 256 000 | 480 000 | 800 000 | 960 000 | 960 000 | 960 000 | 960 000 | 960 000 |
| Nombre de CH et CHS estimé avec MERRI | | | 20 | 20 | 24 | 25 | 30 | 30 | 34 |
| Cotisations des CH et CHS estimée avec MERRI | | | 5 000 | 7 000 | 8 000 | 8 000 | 8 000 | 8 000 | 8 000 |
| Recettes CH et CHS estimées avec MERRI | | | 100 000 | 140 000 | 192 000 | 200 000 | 240 000 | 240 000 | 272 000 |
| Nombre de CH et CHS estimé sans MERRI | | | 8 | 8 | 9 | 9 | 2 | 3 | 1 |
| Cotisations des CH et CHS estimée sans MERRI | | | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 | 3 000 |
| Recettes CH et CHS estimées sans MERRI | | | 24 000 | 24 000 | 27 000 | 27 000 | 6 000 | 9 000 | 3 000 |

Evolution des recettes et des dépenses estimées et impact sur le fonds de roulement

Le graphique présente ainsi, sur les bases décrites ci-dessus, les trajectoires suivantes :



Bilan 2016-2023 et prévisions d'exécution CNCR 2024



Estimation de l'évolution des recettes CNCR 2016 à 2024
(en euros)



JUILLET 2024
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU CNCR

WWW.CNCR.FR
CONTACT@CNCR.FR



CNCR

COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION
DE LA RECHERCHE

1, bis rue Cabanis
75014 Paris
www.cncr.fr